

DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 72 - AVRIL 2001 - 12 FRANCS

LES FORÇATS DU FAST-FOOD

Deux salariés de la "restauration rapide" dans le 18e parlent de leurs conditions de travail

(Pages 4 et 5)

Un suspens de dernière heure a précédé l'élection du maire du 18e

(Voir notre dossier "élections" pages 14 à 17,
et page 3 : L'affaire des électeurs radiés.)

Le bruit des avions sur Paris

(Page 6)

S'habiller d'occasion

(Page 7)

Chapelle : on veut fermer le collège pour les handicapés

(Page 12)

Une nouvelle association Porte des Poissonniers

(Page 18)

L'hôpital Bretonneau se fait attendre

(Page 19)

Une exclusivité "18e du mois" : la cité Charles Hermite vidée de ses habitants pendant les J.O.

(Page 8)

Le bulletin d'abonnement est en page 17.

Rue des Martyrs, sous les pavés... le vide



Le 1er mars, la chaussée s'est effondrée en haut de la rue des Martyrs. Sur cette photo, prise quelques heures seulement après l'accident, les lignes blanches indiquent les dimensions réelles du trou, qui s'était creusé sous la croûte de bitume et de pavés. (Voir page 10.)

A NOS AMIS ET LECTEURS

Le prix du 18e du mois augmentera en mai

Depuis son premier numéro en novembre 1994, le 18e du mois coûte 12 francs. En six ans et demi, son prix n'a pas changé, bien que le nombre de pages soit passé de seize à vingt-quatre (quelquefois vingt-huit), et bien que les coûts entrant dans la réalisation du journal aient, eux, augmenté comme l'ensemble des prix.

Aujourd'hui, le conseil d'administration de l'Association des amis du 18e du mois, qui édite ce journal, a calculé qu'il fallait passer le prix du numéro à 14 francs à partir de mai 2001, afin de garantir la continuité de la parution à l'avenir. Le prix de l'abonnement, 130 F pour un an, restera inchangé jusqu'à la fin de 2001.

Nos finances sont saines, nos comptes ne sont pas déficitaires, mais le léger excédent qui apparaît à la clôture de l'exercice 2000 est dû essentiellement aux cotisations des adhérents de l'association (voir notre numéro de février 2001).

Les recettes de diffusion, actuellement, ne dégagent pratiquement pas d'excédent, ce qui pourrait nous placer en difficulté en cas d'augmentation (prévisible) de nos coûts.

Nous espérons que nos lecteurs comprendront cette nécessité et nous resteront fidèles.

PETITES ANNONCES

LOGEMENT

■ Je recherche à acheter appartement dans 18e arr., env. 40 m². Tél. 01 44 85 09 13 (répondeur).

LOCATION VACANCES

■ Ars (île de Ré), loue 2 pièces-cuisine sur allée arborée et rue, 2 500F première semaine de juillet et dernière d'août. 1 500 F/semaine les autres mois. Tél. au 01 42 57 18 79 ou au 06 08 10 80 16.

SERVICES

■ Je cherche personne ou boutique pour coudre des ourlets. Si vous en connaissez une, téléphonez-moi : 01 42 23 43 36 (répondeur).

TARIF DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois.

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

A propos du lycée Championnet

«Dans votre dernier numéro, vous parlez de la menace de fermeture du lycée Championnet, où je suis enseignant. Vous rapportez les déclarations du rectorat, selon lequel les locaux seraient "inadaptés", le matériel "vétuste"... Cela n'est pas vrai : en 1998 et 1999, le lycée a remis aux normes et acheté des machines modernes pour 3 millions de francs environ, des travaux importants de réfection des locaux ont eu lieu.

L'objectif du rectorat, en réalité, n'est pas d'assurer de meilleures conditions de formation, mais de faire des économies et pour cela, il ne veut pas prendre à sa charge le budget de ce lycée municipal.

Le lycée Championnet, spécialisé en mécanique, comporte trois formations : maintenance, outillage et ressortiers. Il est prévu que les élèves de la section "maintenance" aillent au lycée Chenevrières-Malézieux, dans le 12e, lycée effectivement moderne et bien équipé. Mais ceux de la section "outillage" seraient envoyés au LP Barrault dans le 13e, où rien, à la date du 5 mars, n'est prêt pour les accueillir. Nous avons eu ce jour-là une réunion, nous avons constaté à quel point ni les locaux ni les matériels n'étaient prévus pour ces élèves supplémentaires. Les machines ne sont pas en nombre suffisant et l'on nous propose de faire la navette entre les deux lycées.

Autre exemple : Championnet est le seul lycée à Paris à former des élèves pour le CAP de "ressortier". Or personne à ce jour ne sait où transférer cette section.

En outre, Barrault est à l'autre bout de Paris. Très peu d'élèves de terminale BEP veulent aller là-bas. Pour la plupart, ce ne sont pas des jeunes qui ont le feu sacré de l'école. Avec un lycée dans leur quartier ou pas trop loin de leur domicile, on peut les motiver pour qu'ils apprennent un métier et s'en sortent. Mais là-bas, avec le temps de transport très long qu'on va exiger d'eux, comment réagiront-ils ? Et dans le nord de Paris il n'y aura plus rien pour eux.

Championnet est un lycée qui fonctionne bien. A la fin de chaque année, nous plaçons beaucoup de nos élèves. Des grandes entreprises viennent chez nous pour recruter. Des garçons ayant leur bac pro peuvent débiter à 10 000 F par mois. Les efforts que nous avons réalisés sur ce point seront-ils perdus ? J'ai le sentiment que pour le rectorat, le souci de l'avenir des élèves passe après le souci de rentabilité. C'est pourquoi nous nous battons contre ces projets.»

M. Thomas

Sur Château-Rouge

«Je prends mon clavier pour hurler contre l'émission passée sur M6 le 9 mars sur le quartier Château-Rouge. Autant de contre-vérités, de mauvaise foi, de sujets oubliés, mal traités et maltraités, c'est tout ce qu'on peut détester de la part de la presse. (...)

Non, les boîtes de subutex qui jonchent le pourtour du métro Château-Rouge ne sont pas dues aux commerces africains (jamais nommés mais toujours suggérés)... Les ventes de faux Guerlain et autres imitations de Vuitton, à part un embouteillage assez dantesque le samedi, ne rendent pas le quartier dangereux.

J'habite 50 rue Doudeauville depuis onze ans, j'ai été agressé une fois... sans dommage d'ailleurs...

Qu'il y ait des trafics (cachets, crack, pitbulls, portables, etc.), c'est évident, à moins d'être aveugle ! mais l'amalgame Africains-drogue-prostitution-insécurité suggéré par l'émission, c'est le fonds de commerce du FN et du MNR.

"Zone de non-droit", quelle expression ! Château-Rouge la favella de Paris. En réalité les problèmes se situent dans des endroits bien précis comme le croisement Myrha-Léon-square Léon, et évidemment tous les terrains vagues (le "Capri" qui se trouvait rue Poulet a été détruit il y a cinq ans et est toujours en friche, idem rue des Gardes, rue Emile Duployé, rue Ernestine, rue Myrha, etc.).

La corrélation entre habitats pourris et zones de non-droit, comme ils disent, est patente. Remettons ce quartier debout et les problèmes seront déjà moins criants.

On oublie dans ce reportage la présence d'un théâtre (LMP), d'une salle associative (Saint-Bruno), la présence et le travail de Médecins du monde, le fait que le ministre de l'Intérieur habite toujours là et n'ait pas émigré (je passe devant chez lui tout les jours pour prendre le 60). D'où effectivement plein de CRS totalement perdus (une de leurs dernières actions d'envergure fut l'attaque des vendeuses de maïs).

Conclusion du journaliste : "c'est le quartier le plus dangereux de Paris". Ah bon... moi, c'est dans le 16e que j'ai la pétoche.»

Marc Ferroni

A l'Évangile

«J'ai lu votre article sur "les petits caïds de l'Évangile". J'habite ce quartier et, j'en témoigne, ce que vous écrivez n'est pas exagéré. Depuis quelques mois, les problèmes s'aggravent. Il y a plus d'un an, ma voiture a été incendiée ; d'autres fois, des membres de cette bande jouent avec les extincteurs des parkings et arrosent les voitures, ou bien ils ouvrent les portières, desserrent les freins à main et poussent les voitures les unes sur les autres, comme au billard.

Hier soir encore, dans l'entrée de mon immeuble, comme c'est le cas très souvent, une douzaine de jeunes étaient rassemblés, échangeant de l'argent et du cannabis, empêchant le passage. Si on leur dit quelque chose, on se fait insulter...»

Mme B.

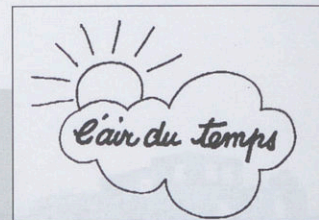
Le 18e du mois.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

• 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit
Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchém, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Claudie Carayon, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Rémy Douat, Melania Dvorjansky, Anne Farago, Danièle Fournier, Dorothee Frenot, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Phaby Housset, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Caroline Marsil, Daniel Maunoury, Noël Monier, Naïri Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Nadia Djabali. • Directeur de la publication : Christian Adnin.



Nuit grav

Au tabac rue de la Goutte Ad'Or. Le client : «Des gauloises, s'il vous plaît...»

Le buraliste : «Quel type de gauloises ?»

Le client : «Gitanes filtre !»

Animation

L'autobus numéro 31 un vendredi soir, heure de pointe. La foule agglutinée, au corps à corps. Assises cependant, deux petites dames :

L'une : «Il y en a du monde !»

L'autre : «Oh oui. C'est bien.

J'aime quand c'est animé comme ça le soir.»

Obstiné

Un jour rue Marcadet - La rue Lamarck-Caulaincourt s'il vous plaît ?

- Le métro Lamarck-Caulaincourt ?

- Non, la rue !

- Y a pas de rue Lamarck-Caulaincourt. Il y a la rue Lamarck, tout droit par ici, et la rue Caulaincourt qui la croise tout au bout...

- Ah bon ! OK. Alors, la rue Lamarck-Caulaincourt, c'est par là ?

- Oui...

Du côté des petites filles

Une bande de gamines s'engouffrant dans le métro à Barbès avec leur moniteur du mercredi.

Ça se bouscule pour s'asseoir à trois sur un strapontin. Ça se dispute, ça s'arrache une babiole («C'est à moi», «C'est même pas vrai», «Si, c'est à moi» ...), ça se chamaille ferme, ça fait un boucan d'enfer. Alors le moniteur excédé hurle : «Arrêtez, on n'est pas à l'école ici !»

Marie-Pierre Larrivé

A la mairie du 18e, l'affaire des électeurs radiés a failli tourner à l'émeute

Des centaines d'habitants du 18e ont découvert le 11 mars, en se présentant au bureau de vote, qu'ils avaient été rayés des listes électorales et ne pouvaient donc pas voter. Explication.

Personne sans doute ne s'y attendait : le 11 mars, au premier tour des municipales, à la mairie du 18e comme dans d'autres mairies parisiennes, la colère de certaines d'électeurs a failli tourner à l'émeute. Il a fallu que des policiers musclés soient postés en hâte pour protéger de la foule le bureau de vote et les juges chargés d'examiner les requêtes des protestataires.

Changement d'adresse

Que s'était-il passé ? De nombreux électeurs, s'étant présentés là où ils avaient l'habitude de voter, avaient appris qu'ils étaient rayés des listes électorales. Dans un bureau de vote rue de la Guadeloupe, nous avons vu une vieille dame en pleurer. La réaction la plus fréquente a été la colère. Toute la journée, une foule d'électeurs furieux se sont rendus à la mairie pour tenter d'obtenir des explications et une réinscription.

Parfois il s'agissait d'une erreur matérielle – qui a été rectifiée pour certains. Mais pour l'immense majorité, ils avaient été radiés parce qu'ils avaient déménagé et ne l'avaient pas signalé. Or la loi est formelle : les électeurs doivent voter dans la commune ou l'arrondissement où ils ont leur résidence, et ils doivent faire la preuve de cette résidence.

Lorsqu'un électeur change d'adresse (même si c'est dans la même commune ou le même arrondissement), il est tenu de le déclarer au bureau des élections de sa mairie, sous peine de ne pas pouvoir voter l'année suivante.

Avant la fin de 2000, la mairie avait envoyé à toutes les personnes inscrites sur les listes une nouvelle carte d'électeur. Lorsque la carte est revenue avec l'indication *N'habite pas à l'adresse indiquée* ou *Inconnu*, la mairie a envoyé un nouveau courrier, en recommandé, indiquant à la personne en cause qu'elle risquait d'être radiée. Dans les cas où le déménagement était récent et où la Poste faisait suivre le courrier, normalement cette lettre recommandée a été transmise – et l'électeur, informé, pouvait se faire réinscrire à sa nouvelle adresse. Dans les autres cas, il a été radié.

La loi, seulement la loi

Comme lors de chaque élection, des juges siégeaient le 11 mars. Devant l'afflux de réclamations, les deux juges du tribunal d'instance du 18e ont reçu le renfort de deux collègues. Mais ils ont clairement

annoncé, tout au long de la journée, qu'ils ne pourraient rétablir dans leurs droits que les électeurs radiés par erreur. Pour ceux qui avaient été radiés parce qu'ils avaient omis de signaler leur déménagement, les juges, chargés d'appliquer la loi et seulement la loi, ne pouvaient rien.

Ils ont reçu 116 requêtes ; 34 personnes ont été réinscrites, 33 requêtes ont été rejetées, et 49 n'ont pas pu être examinées, faute de temps, avant la clôture des bureaux de vote à 20 h. Beaucoup d'autres électeurs ont renoncé à déposer une requête.

Les radiations avaient été prononcées au début de 2001 par la *commission de révision des listes* qui, chaque année, après la clôture des inscriptions le 31 décembre, se réunit dans chaque commune ou chaque arrondissement, pour établir la liste définitive des électeurs. Cette commission est formée de représentants de la mairie de la commune (ici, la mairie centrale de Paris) et de la préfecture. A Paris, Marseille et Lyon, des élus du conseil d'arrondissement y assistent, avec voix seulement consultative.

Des faux électeurs

Cette année, à Paris, ces commissions ont reçu pour consigne d'être très strictes dans l'application de la loi. Car la capitale avait été secouée ces derniers mois par des affaires de faux électeurs.

Dans plusieurs arrondissements, les gendarmes enquêteurs avaient détecté des centaines d'électeurs inscrits à des adresses qui n'étaient pas les leurs, et les juges d'instruction ont estimé qu'il s'agissait d'une opération concertée de fraude. Des personnalités politiques et des fonctionnaires de la Ville de Paris ont été mis en examen¹.

Dans le 18e aussi, il y a eu des

1. Dans un livre paru en ce mois de mars 2001, l'ancien secrétaire de la section RPR des personnels de la mairie de Paris raconte en détails comment cette opération d'inscriptions massives de faux électeurs avait été décidée et réalisée. ("Un militant exemplaire, au cœur de la Chiraquie", par Gérard Merle, éditions Denoël.)



faux électeurs, bien que pour le moment aucune action judiciaire ne soit engagée. Nous pouvons citer par exemple le cas du concierge d'une école de notre arrondissement, salarié de la mairie de Paris, chez qui ont été inscrits faussement, pour les élections, une ribambelle de cousins et d'amis. (Ce personnage a déménagé depuis.)

Tout cela explique les consignes de rigueur données aux commissions de révision des listes. A Paris, en tout, 119 151 noms ont été rayés. Dans le 18e, la commission de révision des listes a procédé à 13 741 radiations, ainsi que nous l'avons d'ailleurs indiqué dans notre numéro de février 2001.

A l'intérieur du 18e

Cependant beaucoup d'électeurs ainsi radiés avaient déménagé... à l'intérieur du 18. N'ayant pas changé de commune ou d'arrondissement, il ne leur était pas venu à l'esprit qu'ils devaient quand même signaler leur changement d'adresse.

Pour un grand nombre, ce déménagement était ancien ; depuis trois ans, cinq ans, parfois dix, ils avaient régulièrement pu voter dans leur ancien bureau sans que personne leur ait signalé l'anomalie ! Ils pensaient, de bonne foi, être en règle.

A la mairie, les employés du bureau des élections, assiégés, ne pouvaient que délivrer des attesta-

tions de radiation et conseiller aux gens de s'adresser au tribunal, dans un bureau voisin.

«Lorsqu'il s'agit de payer nos impôts, le fisc ne nous radie pas, disaient certains électeurs. Il sait nous retrouver ! Vous auriez pu demander notre adresse aux services fiscaux !» – «Impossible, répondait l'employé : la loi en France interdit l'interconnexion des fichiers. C'est une garantie pour les libertés, mais ça a aussi des inconvénients.»

Certains soupçonnaient quelque obscure magouille. «C'est pour écarter ceux qui votent à droite», disait l'un. «C'est pour écarter ceux qui votent à gauche», disait un autre.

Fabrice Vert, juge d'instance du 18e, nous a raconté quelle mauvaise journée ce fut pour lui : «Nous avons beau expliquer que notre marge de manœuvre était limitée du fait de la loi, certains nous traitaient de noms orduriers. Nous avons même craint que des gens en viennent aux coups contre nous...»

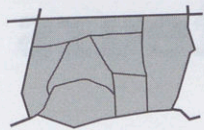
Après tant de laxisme

La loi est la loi, et on ne peut pas blâmer la commission de révision des listes d'avoir fait son travail. On peut cependant faire deux critiques majeures.

D'abord, comment expliquer qu'au cours de toutes les années écoulées, à chaque élection, la loi n'ait pas été respectée aussi strictement qu'il aurait fallu ? Tant de laxisme pendant si longtemps, suivi brutalement de tant de rigueur, c'était une situation incompréhensible pour les gens.

Deuxième reproche : l'insuffisance de l'information. Le nombre de radiations étant important, les membres des commissions de révision des listes (représentants du préfet, représentants de la mairie de Paris, et aussi les élus d'arrondissement qui y assistaient) auraient dû informer avec force les citoyens, notamment par la presse, du problème qui risquait de se poser. Ils ne l'ont fait dans aucun arrondissement de Paris.

Noël Monier



Les conditions de travail dans les fast-food : deux salariés des Quick du 18e témoignent

C'était sans doute une première : à la fin de février, près de trois cents salariés des entreprises de restauration rapide ont manifesté à Paris, devant un "Mac Do", pour dénoncer les conditions de travail dans ce secteur et réclamer la négociation d'une nouvelle convention collective. Nous avons rencontré deux délégués de ces salariés, qui tous deux travaillent dans le 18e.

**Mohamed (du Quick Pigalle) :
«Le harcèlement est quotidien.»**

Dix heures du matin au Quick Pigalle. Mohamed Ganzani, salarié de la Société France Quick comme "équipier" (le bas de l'échelle hiérarchique), et délégué syndical CGT, s'adresse à un groupe de Brésiliennes de Pigalle qui souhaitent se restaurer : «*Revenez plus tard, s'il vous plaît, le Quick n'ouvre qu'à 11 h.*» Il peut en revanche recevoir le 18e du mois : il n'a pas besoin de se cacher, car le directeur des lieux, fait exceptionnel dans la restauration rapide, est lui aussi délégué syndical.

Blouson de pluie qu'il n'a pas eu le temps de quitter, yeux vifs derrière ses lunettes, ce jeune homme d'une trentaine d'années parle vite. Tant de choses à organiser depuis que le collectif CGT de la restauration rapide s'est mis en place, il y a six mois.

C'est ce collectif des enseignes de la restauration rapide (Quick, Mac Do, Pizza Hut, Euro Disney...) qui, avec d'autres organisations comme l'UNEF-ID, a mobilisé des centaines de jeunes salariés, le 24 février dernier. Un ras-le-bol de la précarité de l'emploi, des conditions de travail d'un autre âge et de la répression antisyndicale dans la restauration rapide.

Pour M'hamed, une dynamique est née. Continuer, ne pas briser l'élan. M'hamed et ses amis de la CGT s'emploient à mobiliser les

salariés à travers toute la France. M'hamed mène l'action de l'intérieur, axée sur le droit du travail, les relations avec l'inspection du travail ou l'organisation des élections des délégués du personnel des Quick qui ont lieu le 25 mars dans tous les Quicks.

Deux heures par ci, trois par là

«*Le plus difficile pour nous, c'est de mobiliser les salariés. Le droit d'informer n'existe pas dans nos entreprises, déclare M'hamed. On n'a le droit ni d'afficher, ni de distribuer des tracts à l'intérieur des restaurants, pas même dans les vestiaires. Toutes ces interdictions sont contraires à la loi, mais les directions s'appuient sur une convention collective vieille de quinze ans, une convention de compromis. La force de nos patrons, c'est la multitude de petits contrats qui vont de 15 à 35 heures, liée à l'amplitude de l'ouverture de chaque restaurant. Pour rencontrer une équipe complète, il faut passer la semaine dans le restaurant de 6 h du matin à 22 h !*»

Ajoutons à cela la présence hachée, deux heures par-ci, trois heures par-là, de salariés qui à 90 % sont des étudiants et qui entre temps retournent à leurs "chères études" : on comprend comment le système tient.

Mohamed Ganzani est entré chez



Mohamed Ganzani : douze ans d'ancienneté, 5 700 francs net par mois...

Quick en 1988. «*Mon cas, c'est celui de beaucoup. On entre comme étudiant, mais c'est dur de faire les deux. On reste... On croit qu'on progressera. C'est faux. Il n'y a pas de politique d'évolution. Mais il faut vivre.*» Mohamed Ganzani s'est syndiqué en 1995 et est devenu délégué syndical peu après. Trente-cinq heures par semaine et douze ans d'ancienneté, cela fait un salaire net de 5 700 francs. Plus un treizième mois versé après deux ans d'ancienneté.

«*Et encore ici, comme au Quick Barbès ou celui de Blanche et de la Place Clichy, on est dans un des cent "Quick Company", précise notre interlocuteur, un des établissements de la Société France Quick, par opposition aux trois cents autres enseignes Quick qui sont franchisées. Il s'agit alors de micro-entreprises de vingt à quarante employés, qui adoptent les méthodes, les fournisseurs Quick, et qui paient pour cela une lourde redevance. Le sort des salariés repose sur le seul patron de chaque petite entité indépendante. Pas question alors de droit syndical ; tout juste du minimum du code du travail !*»

« Traités comme des chevaux »

Le salaire, première cause de mécontentement. La seconde, les conditions de travail. Stress et harcèlement moral sont quotidiens.

«*On traite les équipiers comme les chevaux sur un champ de courses, reprend Mohamed Ganzani. C'est le "district-manager" qui se pointe avec son chronomètre pour voir si tu as respecté les 45 secondes "suffisantes" pour servir un client.*»

Quick condamné pour discrimination syndicale

La Cour d'appel de Paris vient de condamner la société France Quick à payer une amende de 80 000 F pour discrimination syndicale. Peine accessoire et véritable camouflet : la décision de justice devra être affichée pendant un mois à la porte du Quick de Créteil, où les faits se sont déroulés. Des faits dirigés contre Christine Brossard, une habitante du 18e arrondissement, équipière au Quick de Créteil.

En 1997, lorsque, sous l'étiquette syndicale CGT, Christine devient déléguée au comité d'hygiène et de sécurité, ses conditions de travail se dégradent rapidement. Après avoir reçu trois avertissements en peu de temps, elle est purement et simplement licenciée. La salariée, ont conclu les juges, a subi un régime "discriminatoire" destiné à l'inciter à démissionner ou à commettre une faute pouvant justifier son licenciement.

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr

C'est l'affichage dans les restaurants des erreurs de caisse, soulignées en rouge pour celles qui dépassent les 10 francs, tout ça pour culpabiliser les gens.» Le tout sur fond d'esprit "maison", cette fausse fraternité, ce faux esprit de solidarité qui empoisonne les rapports de travail.

Alors que les managers sont formés actuellement pour gérer des chiffres et non des hommes, M'hamed revendique une formation des dirigeants à une appréhension au moins minimale du code du travail. Il en a fait part à la direction du groupe par lettre. Dans sa réponse, le directeur des ressources humaines reconnaît-il ce manque, lorsqu'il écrit :

«Nous sommes tout à fait réceptifs à ce genre de remarques et faisons procéder à des informations complémentaires...»

A la demande d'ouverture de négociations sur le droit syndical, exprimée dans la même lettre, la réponse de la direction est tout aussi elliptique : *«Nous comptons sur la bonne volonté de chacun en vue dans les prochains mois d'entrevoir des discussions constructives et sereines sur un éventuel accord relatif au droit syndical au sein de notre entreprise.»*

Il est 11 h, M'hamed prend congé. Il part aux vestiaires revêtir la chemisette à carreaux sur fond jaune et la casquette du par-fait "équipier".

Corinne dénonce la fausse bonne excuse de la restauration rapide, selon laquelle ce système joue un rôle d'insertion et de tremplin professionnel : *«Les jeunes beurs ou noirs, c'est pour l'alibi, les étudiants représentent 90 % des embauchés – au détriment des chômeurs – pour un travail qui n'est pas un job d'étudiants.»*

Avec le renfort de la police

Corinne, alors étudiante en anglais, a quitté Perpignan il y a deux ans en cours d'année scolaire. Débarquant à Paris, elle a été engagée pour 30 heures par semaine au Quick Barbès. Déléguée syndicale, puis élue déléguée du personnel, elle ne fait actuellement que 16 heures par semaine, ce qui lui laisse du temps pour être à l'extérieur, se déplacer dans d'autres Quick, travailler avec des comités de chômeurs ou des organisations d'étudiants.

Son combat, comme celui de M'hamed, est de renégocier la convention collective et d'agir contre les entraves au droit syndical. *«Difficile de faire son boulot de déléguée syndicale avec quatre cents Quick disséminés sur toute la France. Et lorsque que vous voulez distribuer des tracts, la direction vous expulse avec le renfort de la police... au nom de l'ordre public !»*

Mobiliser et dire. Elle sait son combat relayé par la presse en ce moment... jusqu'à ce que les médias enfourchent un autre cheval de bataille. Alors elle fait feu de tout bois, comme sur le plateau de l'émission de Laurent Ruquier où elle a lancé que des produits "décodés", ceux qui au bout de quelques minutes ne doivent plus être vendus, le seraient quand même.

« Cher équipier... »

Car là aussi, il faut en finir avec l'hypocrisie : *«Ou on veut que le client soit servi rapidement et on anticipe, ou alors on utilise dans les moments de surchauffe des produits décodés.»* La direction a réagi par une lettre envoyée aux quatre mille collègues de Corinne (mais pas à elle), démarrant ainsi : *«Cher équipier, chère équipière, bonjour...»*, et mettant en garde contre cette jeune femme qui a osé toucher à l'image de Quick. Car *«la culture de la qualité est innée chez Quick»*, précise le président de France Quick S.A., signataire de la missive.

Corinne se lève. Il est temps de retrouver la "mop" (serpillière), le "bean" (gril) et le "district manager". Trop simple de l'appeler "responsable d'équipe".

Brigitte Bâtonnier

Corinne (du Quick Barbès) : «Non à l'hypocrisie !»

détriment des conditions d'hygiène et de sécurité. Qui parle des éclaboussures de graisse brûlante ? Qui dit comment on se ramasse parfois sur le gril, parce qu'on dérape sur un sol gras... sans parler des accidents de circulation des livreurs comme chez Pizza Hut ?»

Elle dénonce la fausse hiérarchie introduite parmi le personnel afin de diviser : *«Je suis "équipière au niveau 1 échelon 2", mais cet échelon 2 ne me donne pas un centime de plus.»* Elle dénonce les conditions de travail déplorables : cinq heures d'affilée dans la chaleur, le bruit. Les friteuses sonnent toutes les deux minutes et demie quand les frites

sont prêtes, et toutes les cinq minutes quand elles sont à jeter.

Equipière polyvalente, comme le précise son contrat de travail, elle n'a rien contre le fait de devoir être aussi bien à la caisse qu'à la production, c'est-à-dire en cuisine, à la plonge ou au nettoyage de la salle. Elle s'insurge précisément contre les directeurs qui obligent les plus démunis de leurs salariés aux tâches répétitives les plus ingrates, comme le nettoyage ou les poubelles. Mais elle revendique le droit de ne pas se prêter à faire le clown lors des après-midi d'anniversaire organisés pour les chères têtes blondes. Ce n'est pas dans son contrat de travail !



Corinne Chamorro : aussi bien à la caisse qu'en cuisine, à la plonge ou au nettoyage...

Cheveux tirés en arrière, teint diaphane, Corinne Chamorro, longue jeune femme de 22 ans, "équipière" au Quick de Barbès et elle aussi déléguée syndicale CGT, revient de Rennes où elle a rencontré un groupe de salariés de la restauration rapide. Elle nous parle quelques minutes avant de reprendre son service.

Les yeux bleus dans le visage de madone se font intraitables : *«Je ne supporte pas qu'on laisse ces techniques de restauration rapide envahir d'autres boîtes, comme Buffalo Bill ou Brioche Dorée... Partout le même concept : le profit à tout va au*

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui sont signalées par des associations ou organisations du 18e.

■ Le nouveau local de l'Association Charles Hermite inauguré avec trois expositions

L'interassociatif Charles Hermite (qui groupe sept associations de la cité Charles Hermite) a non seulement obtenu de conserver son local 48 boulevard Ney, mais en plus il annonce la réouverture, au 11 rue Charles Lauth, du bureau "inter-services de quartier", qu'il utilisera pour l'accueil et l'information au service des habitants de la Porte d'Aubervilliers. La réouverture de ce local a été inaugurée le 30 mars avec trois expositions : sur le passage à l'euro, sur le projet "Paris Jeux Olympiques 2008", et sur le projet de ZAC à Aubervilliers. Ces expositions sont ouvertes pendant tout avril, le mardi et le jeudi de 16 à 18 h.

■ 4 avril : la prochaine réunion de PUMA

La prochaine réunion de PUMA 18 ("Pour une maison des associations dans le 18e", voir page 6) est prévue mercredi 4 avril à 20 h, au local de l'Association La Chapelle, 81 rue Riquet. Elle est ouverte aux associations intéressées. Par ailleurs, sur Radio Libertaire, vendredi 20 avril, dans l'émission qui lui est consacrée de 19 h à 21 h, La Ligue des Droits de l'Homme invitera des représentants de PUMA à s'exprimer.

■ 22 avril et 20 mai : échange de timbres

L'Etoile philatélique organise ses prochaines réunions d'échange de timbres les dimanches 22 avril et 20 mai à l'espace UVA, 9 rue Duc, de 10 h à 19 h.

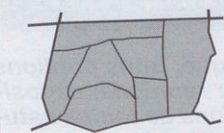
■ 28 avril : plantations et pique-nique sur la Petite Ceinture

Comme les années précédentes, les habitants du 18e sont invités à venir planter des fleurs et des plantes potagères le long de la voie de chemin de fer de la Petite Ceinture, et à pique-niquer dans une ambiance de fête, samedi 28 avril à partir de 10 h (et jusque vers 16 h). Entrée par le pont de la rue du Poteau. Ce sera la dernière fois qu'aura lieu cette journée de plantations, car en septembre commenceront à cet endroit les travaux pour la création d'un "jardin pédagogique", projet soutenu depuis plusieurs années par l'association des riverains de la villa des Tulipes et de l'impasse Lécuyer, et qui, comme nous l'avons indiqué, a été accepté par la Ville de Paris.

■ Inscriptions ouvertes pour la brocante d'EPOC

L'association EPOC (Ensemble pour Clignancourt) organisera son vide-grenier traditionnel le dimanche 13 mai sur le boulevard Ornano, entre la Porte de Clignancourt et la place Albert Kahn. Les places sont à retenir par courrier à : EPOC, 3 passage du Mont Cenis, 75018 Paris, ou par téléphone 01 53 28 28 29 entre 18 h et 20 h. Prix du m² : 40 F.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Les agences ANPE vont se spécialiser

Chacune des trente agences locales de l'ANPE à Paris va se spécialiser dans une (ou plusieurs) branche professionnelle. Exemple, pour les trois agences du 18^e :

- Damrémont-Montmartre (114 rue Damrémont) : hôtels et restaurants.
- Guy Môquet (237 rue Marcadet) : activités juridiques et services.
- La Chapelle (18 rue Jean Cottin) : mode, habillement, fourrures, cuir, chaussure... et associations.

Cette spécialisation n'empêchera pas chaque agence de continuer à remplir son rôle de proximité : les demandeurs d'emploi se rendront à l'agence proche de leur domicile pour s'inscrire et pour consulter les annonces. Mais ceux qui ont un métier précis trouveront, à l'agence spécialisée de leur branche, des employés s'occupant du démarchage auprès des employeurs de la branche.

Cette évolution vise une efficacité accrue pour la recherche d'emploi, mais elle a l'inconvénient de séparer encore davantage les chômeurs en deux catégories : ceux qui ont un métier qualifié, et les autres. C'est l'argument invoqué par certains syndicats du personnel pour contester cette réforme, outre qu'elle entraînera des modifications dans le travail des agents — ce qui, dans une administration aussi vaste que l'ANPE, pose toujours des problèmes.

Débat sur une Maison des associations

Quelques nouvelles associations, le Collectif des riverains du boulevard Rochechouart, Tout Tombouc-tou, Tous azimuts, des associations de locataires, etc., s'étaient jointes à celles qui forment PUMA 18, (*Pour une Maison des Associations dans le 18^e*) à la réunion du 7 mars.

Pierre Barge, chargé à la Ligue des Droits de l'Homme des questions de démocratie locale, a ouvert la discussion sur le centenaire de la loi de 1901 en montrant à la fois la richesse de la vie associative et les difficultés rencontrées par les associations. Le débat s'est ensuite tourné vers la réalité du 18^e et le projet de PUMA.

Certains intervenants ont exprimé leur inquiétude sur le leadership que pourraient avoir dans ce collectif les sections d'associations nationales par rapport à des associations purement locales. D'autres souhaitent privilégier — même si l'un n'empêche pas l'autre — des maisons de quartier plutôt qu'une maison centrale. Des échanges francs, également, sur le mode de gestion d'une telle Maison. Réflexions d'actualité : la création d'une Maison des associations n'est-elle pas dans le programme de la nouvelle équipe municipale ?

Pour qui sont ces avions qui sifflent sur nos têtes ?

Dans plusieurs quartiers du 18^e et d'autres arrondissements, de plus en plus d'habitants se plaignent du bruit causé par le survol des avions, malgré la réglementation.

Les habitants du quartier de la Porte de Clignancourt et d'une grande partie de notre arrondissement se posent des questions. Depuis l'été dernier, de nuit comme de jour, ils sont gênés par le survol des avions de ligne en provenance ou en partance de Roissy-Charles-de-Gaulle. «Je suis arrivée ici il y a trois ans et l'un des critères d'achat de mon appartement était le calme, explique une riveraine. Or on a le périphérique, les maréchaux, le boulevard Ornano et maintenant on a les avions.»

Une habitante de la rue Duhesme explique : «Il m'est arrivé les nuits "de pointe" d'avoir du mal à m'endormir et même d'être réveillée au milieu de la nuit.»

Une autre, rue du Mont-Cenis, affirme : «Je vois même la couleur des avions tellement ils volent bas.» Tous ont l'impression qu'un couloir aérien s'installe insidieusement. «Dans le sud, des habitants de l'Essonne ne veulent pas d'un couloir au dessus de leur tête. Ils se sont manifestés. Si nous laissons faire, que va-t-il se passer ?»

Cette pollution sonore dépasse largement les frontières du 18^e arrondissement. Renseignements pris par l'association Ensemble pour Clignancourt (EPOC), il commence à y avoir



des plaintes dans le 17^e, le 9^e, et même le 8^e et le 16^e ne sont pas épargnés.

«Les gens pensent qu'il n'y a pas d'avions au dessus de Paris parce que c'est interdit. Or le survol de Paris n'est pas interdit, l'arrêté de 1948 prévoit seulement une interdiction des survols de la capitale à une hauteur inférieure à 2 000 mètres, explique EPOC. Mais cette règle n'est certainement pas respectée.»

Des courriers ont été envoyés au

maire du 18^e, au ministre des transports, à la Maison de l'environnement de l'aéroport de Roissy, à l'Observatoire du bruit. Le dernier n'a jamais répondu, les autres n'apportent pas d'explications acceptables.

Selon le service environnement nord des aéroports de Paris, l'augmentation du bruit est due à la fluctuation des conditions météorologiques. Ce service affirme «qu'aucune modification dans l'organisation des flux de trafic alimentant les aéroports de la région Ile-de-France n'est intervenue depuis ces dernières années». La direction de la navigation aérienne apporte la même réponse : ce sont les vents d'ouest qui sont responsables de l'augmentation de la gêne ressentie.

Pour EPOC, le problème ne peut pas être imputable seulement aux facéties des conditions météo. L'augmentation et la libéralisation du trafic y sont sûrement pour quelque chose.

Les conditions de survol de Paris restent régies par l'arrêté du 20 janvier 1948, ne serait-il pas temps pour le législateur de modifier cette réglementation afin de l'adapter au trafic aérien actuel ?

Une pétition rédigée par EPOC circule actuellement dans le quartier.

Nadia Djabali

Les programmes de Télémontmartre

Télémontmartre devait commencer le 30 mars sa diffusion sur ondes hertziennes. Pour une période de trois mois la nouvelle chaîne présente une émission diffusée entre 12 h 30 et 15 h 30 chaque jour de la semaine (soit une heure plus tard que ce qui avait été précédemment annoncé) et renouvelée le vendredi. Vous pouvez la capter en cherchant sur votre télévision le canal 36 à partir de M6. En dehors des heures de diffusion vous pourrez vous servir de la mire de barre comme point de repère. La réception sera probablement meilleure à l'est de la Butte que sur les pentes ouest.

D'abord une présentation de l'émission, et des programmes de divertissement, courts-métrages, fictions.

Entre 13 h et 13 h 30, un journal télévisé d'information locales, avec une partie magazine sur la vie d'habitants du quartier, une rubrique de proximité, et un programme sur les enfants (destiné au adultes).

De 13 h 30 à 14 h 30 un plateau télévisé animera chaque semaine des débats avec des invités autour d'un thème. La première émission est consacrée au Printemps des poètes :



«la poésie a-t-elle encore sa place aujourd'hui ?». Cette heure consacrée aux échanges d'idées est entrecoupée de petits reportages illustratifs. Les thèmes des émissions suivantes seront : le 7 avril, *Ville et Santé* ; le 14 avril, *Le territoire* ; le 21 avril, *Généralisations, vivre ensemble le village*.

De 14 h 30 à 15 h 30 la culture prend le relais avec des reportages sur l'actualité destinés à promouvoir des artistes peu connus et à faire connaître un art avant-gardiste. Le 30 mars une grande partie de l'émission est consa-

crée au poète Bernard Dimey à l'occasion de "la Fête à Bernard". La danse contemporaine sera présente chaque semaine, l'équipe de Télémontmartre ayant rencontré une douzaine de chorégraphes.

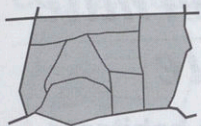
Hebdomadaire également la rubrique *Les insolites du 18^e* présentant des initiatives culturelles originales. Au programme du 7 avril un reportage sur le tableau de Van Gogh *Le café d'Arles*, analysé d'après l'hypothèse qu'un café de la rue des Abbesses aurait pu servir de modèle. On verra aussi une représentation filmée du spectacle humoristique *De la bouche à l'oreille* par la

Compagnie du Sans-souci, originaire du 18^e. Le cinéma Studio 28 sera sous les projecteurs dans une série sur l'histoire culturelle du quartier, qui continuera les semaines suivantes avec le *Trianon* et la *Cigale*.

Enfin, tout au long de l'émission, des programmes courts vous réservent quelques surprises sous la forme de proverbes scénarisés, fausses pubs ou micro-trottoirs par exemple.

Les programmes à partir du 14 avril ne sont pas encore connus.

Karine Balland



S'habiller d'occasion : pour toutes les bourses et tous les goûts

Fouiller dans les bacs et les rayons, écarter une série de vêtements («bof !») et soudain, trouver la pièce drôle, inattendue, jolie, juste ce que l'on cherchait : aujourd'hui les fripiers ne s'adressent plus seulement aux clients sans argent...

Comment s'habiller pour pas trop cher ? En achetant dans les boutiques de vêtements d'occasion, bien sûr ! Depuis une quinzaine d'années, il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts.

Les ventes lors de fêtes de fin d'année ou les permanences organisées à jours fixes dans l'année par des associations caritatives, existent toujours, mais un autre circuit, pour une autre clientèle, s'est peu à peu créé. Naguère, quand un vêtement ne plaisait plus ou qu'il était devenu trop petit, on le donnait à des organismes qui se chargeaient soit de les revendre pour leur compte soit de les donner à ceux qui pouvaient en avoir besoin. Maintenant, tout le monde, semble-t-il, a été pris par la folie de la récupération. Alors, on ne donne plus, ou de plus en plus rarement, on revend.

De la vraie fausse fripe

Le magasin qui traverse les modes et propose des vêtements pour tous les âges, l'institution, c'est *Guerrisol*, l'enseigne du boulevard de la Chapelle et de l'avenue de Saint-Ouen, fondée par M. Guerrida en 1988. Originaire de Tunisie, il a commencé par être fripier aux puces de Saint-Ouen où on vendait des vêtements à la criée, puis il a ouvert treize magasins, dans le nord de Paris, et il emploie actuellement une centaine de personnes.

Les vêtements collectés sont entreposés en Tunisie et en province, près de Beauvais, pour un premier tri. Ici, on ne compte pas en pièces vendues mais en tonnes de vêtements : trois à quatre tonnes par jour !

La récupération des vêtements est secrète, puisque «*le savoir-faire d'un bon fripier, les bonnes adresses, les bons prix, c'est un peu comme la Bourse*», explique un responsable de *Guerrisol*. L'essentiel du stock est constitué par des rachats de fins de série dans des boutiques, la récupération de greniers, et l'intervention des «aiguilleurs» en province.

Les prix sont imbattables et le



Rue d'Orsel, à l'étal d'un fripier, les clientes se pressent.

choix très large permet de dénicher la petite jupe à 10 francs ou le joli pull qu'on cherchait depuis longtemps. Ici on peut habiller toute la famille, hommes, femmes et enfants, sans oublier les chapeaux et les sacs, un rien rétro et un peu kitsch aussi. On note un engouement pour ce type de vêtements, puisque certaines pièces sont demandées par des photographes de mode ou imitées par les grands couturiers qui s'ingénient à

faire de la vraie fausse fripe.

De fait, la clientèle est très éclectique et on croise dans ces grandes boutiques toutes sortes de gens : immigrés qui habillent une famille nombreuse, étudiants plus ou moins désargentés, branchés, dames âgées. Tous les âges, tous les milieux, tous les styles se côtoient.

Dans le même esprit des vêtements à prix accessible à tous, il va s'ouvrir une boutique de créateur de

vêtements retravaillés, imaginée par Riad qui se veut, selon son expression, «*anti-branchedé façon 18e arrondissement*». Cette boutique, nommée *Basscoutur le 18e sens*, trouve son inspiration dans «*la rue, l'ombre, l'anticliché, Barbès, l'évidence*» et il proposera des pièces uniques, car travaillées à partir de vêtements de récupération. Ici on quitte le domaine de la fripe proprement dite, mais on trouve une image de notre société, entre recherche des racines et besoin d'inventer du nouveau pour trouver une identité.

De fait, c'est le désir de consommer à tout prix qui prime souvent sur la nécessité de s'habiller. *Rag Light*, boulevard Barbès, vend

des vêtements et des accessoires au poids. La balance est à la disposition des clients et leur permet de mesurer immédiatement l'effet sur leur porte monnaie.

Ce qui est nouveau, c'est qu'on retrouve dans les dépôts-ventes le même éventail de prix que sur le marché des vêtements neufs. D'ailleurs, les dépôts-ventes qui ressemblent à des «boutiques» se multiplient : magasin décoré, changement des modèles selon les saisons, soldes deux fois dans l'année, présentation de vêtements de marque, et... prix en conséquence.

Dans les bureaux de presse

Tout le monde veut «faire des affaires», mais l'expression n'a pas le même sens pour tous. Ce sont là des magasins qui s'adressent essentiellement aux femmes, celles qui veulent multiplier leur garde robe sans se ruiner mais tout en paraissant «dans le coup».

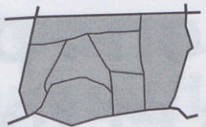
On y trouve des robes à huit cents francs et des manteaux à plus de mille francs... C'est la preuve que les vêtements n'ont pas de prix en eux-mêmes mais en fonction du lieu où on les achète !

Pour que le dépôt-vente marche, il faut du stock. Il est constitué dans

(Suite page 8)



Ces deux mannequins de la maison *Guerrisol* se sont habillés «branchés» pour pas cher : le costume de l'homme vaut 80 F, la robe 100 F, le chapeau est en vente 70 F, le sac 50 F et les chaussures 80 F.



(Suite de la page 7)

ces boutiques par des achats auprès de bureaux de presse spécialisés, de couturiers, et de particuliers qui revendent leurs propres vêtements après les avoir assez peu portés. En général, ceux-ci, ou plus généralement celles-ci, ont un budget vêtements important, plusieurs milliers de francs par mois, et sont des adeptes de l'achat compulsif : elles accumulent des habits, des chaussures qu'elles portent peu, voire jamais, et, deux fois dans l'année, elles vident leurs armoires.

Clients acheteurs et vendeurs

Elles viennent parfois de fort loin, de Nice par exemple, avec des valises dont elles revendent le contenu, dès février par exemple pour l'été. Une fois la sélection faite, en fonction de l'état et surtout de la mode et de la marque, le prix est fixé. Le montant de la vente sera réparti en deux parts égales, une pour la cliente et une pour la marchande. Celle-ci prélève sur sa part la TVA, répertorie les vêtements par cliente et leur transmet le paiement. C'est un métier «qui demande beaucoup de philosophie, de confiance», explique une vendeuse.

Evidemment, la clientèle qui achète est très différente de celle qui vend, même si «on a pu voir la sœur ou l'amie d'une déposante acheter sans s'en rendre compte le vêtement d'une personne de sa connaissance». Ce sont des femmes de 30 à 40 ans «qui ne sont pas bourgeoises» mais qui viennent chercher à l'occasion «de se faire plaisir», souvent contentes qu'une petite relation se crée autour de l'achat du vêtement.

Six boutiques pour enfants

Enfin, il y a des boutiques spécialisées dans la vente de vêtements d'une époque : créations des années trente ou robes de grand mère, mais il faut pour en trouver descendre dans le 9^e.

Dans l'arrondissement, il y a plusieurs boutiques pour les enfants et, depuis peu, s'est ouverte rue d'Orsel une boutique avec un rayon réservé aux hommes, qui apparemment aime s'y laisser conduire en famille le week-end. Reste que ce mode d'achat et de vente demeure essentiellement féminin.

Danielle Fournier

□ Une sélection :

- Guerrisol, boulevard Rochechouart, bd de la Chapelle, av. de Clichy.
- Bernard Suzanne, 15 rue Damrémont.
- Dialogue, 117 rue Caulaincourt.
- D'un même à l'autre, 181 rue Marcadet.
- Récréatroc, 45 rue Lepic.
- Dépôt vente, 62 et 53 rue d'Orsel.
- Vêtements pour tous, 2 avenue de la Porte Montmartre.
- Ray Light, 65 Boulevard Barbès.
- Hlady, 20 rue Houdon.

En 2008, la cité Charles Hermite va devenir village olympique

Si Paris obtient les J.O., la cité sera vidée de ses habitants pendant la durée des Jeux pour faire place aux sportifs. Une information exclusive de notre envoyée spéciale Merluette Requin-Martot, qui devrait être annoncée officiellement le premier jour d'avril...

Requin-Martot, qui devrait être annoncée officiellement le premier jour d'avril...

Si Paris, candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 2008, obtient l'investiture, la cité Charles Hermite aura l'honneur de devenir village olympique l'espace d'un été. La décision en a été prise par l'Etat, la Ville et le Comité olympique France et devrait être annoncée officiellement par M. Brochet le premier jour d'avril. En effet, le village prévu près du Stade de France ne suffira pas et il faut trouver des locaux complémentaires. A quelques kilomètres de là, en ligne droite, près du stade des Fillettes, la cité Charles Hermite est idéalement placée. Il a donc été décidé d'utiliser cet espace.

Evidemment, les sportifs ne peuvent pas cohabiter avec les résidents qui devront être déplacés du 4 juillet au 5 septembre 2008, pendant toute la durée des Jeux olym-

piques et paralympiques. «Il était prévu initialement de nous octroyer simplement une indemnité de privation de jouissance des locaux, calculée en fonction de la surface et du nombre de pièces du logis de chacun, explique Thierry Gil, le président de l'Amicale des locataires de la cité Charles Hermite. Cependant, après de longues et difficiles négociations, nous avons réussi à obtenir un peu plus et nous serons en mesure, au premier jour d'avril, d'annoncer aux résidents les mesures prises en leur faveur», ajoute-t-il.

Ainsi, la cité sera remise entièrement en état après utilisation par les athlètes et avant le retour des résidents, réhabilitation dont se félicite d'ailleurs l'OPAC car cela n'entrera pas dans son budget. Il est prévu en outre un aquarium

géant installé à l'entrée de la cité et une cinquantaine de places de parking au pied de chaque immeuble.

Quant aux résidents, ils seront logés gracieusement à l'hôtel, en pension complète, pendant toute la durée des Jeux. Plusieurs hôtels, le Ritz, le Plaza-Athénée, etc., sont réservés à cet effet. Ils pourront en outre bénéficier d'un voyage offert par le CIO (un mois à destination de leur choix) et, bien sûr, ils pourront assister librement à toutes les manifestations olympiques, des places leur seront réservées.

«Nous avons imposé ce minimum. Nous restons vigilants et prêts à entendre et défendre toute revendication supplémentaire des habitants de Charles Hermite», souligne Thierry Gil.

Merluette Requin-Martot

Semaine de la presse au lycée Ferdinand Flocon : les doutes des jeunes envers les journaux

Chaque année en mars, à l'occasion de la «semaine de la presse à l'école», on voit les journalistes sortir de leurs rédactions, aller dans les collèges, les lycées, pour animer des débats. Cette année, le lycée professionnel Ferdinand Flocon devait recevoir la visite d'un de nos confrères du *Canard enchaîné*, qui s'est décommandé au dernier moment. Alors la rédactrice du *18ème du mois*, Naïri Nahapétian, qui devait seulement être présente pour rendre compte de l'initiative, a improvisé un débat avec les élèves de trois classes du lycée.

Avec le documentaliste et une prof de français, les lycéens avaient déjà travaillé sur la question de l'indépendance de la presse, et réalisé un «journal-fax» maison grâce à l'aide du Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information) sur le thème du sexisme, qui, dans ces classes à dominante féminine, paraît être un sujet de la plus haute importance.

Après avoir expliqué le projet du *18ème du mois*, son attachement à son indépendance, le dialogue s'est

Le débat avec une rédactrice du 18^e du mois...



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

petit à petit décoincé avec les élèves. Les jeunes ne croient pas en l'indépendance de la presse. Ils lisent en majorité *le Parisien*, mais disent qu'ils ne lui font pas confiance. Fatima a ainsi expliqué que «les histoires du quartier publiées dans *le Parisien* sont fausses», et ses camarades ont regretté que les faits divers donnent une image négative du quartier.

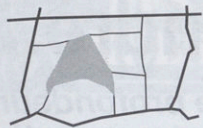
Mais là où le débat s'est animé, c'est sur la question des discriminations : «Pourquoi écrire dans un fait divers que c'est un Africain ou un Maghrébin qui a commis le délit, alors que souvent on n'en sait rien, - et que, lorsque c'est un Breton on ne l'écrit pas ? Qu'est-ce que ça apporte comme information ?», se demandent les élèves. «La façon dont on parle de nous devrait être punie», ajoutent-ils. ■

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimoea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Cuir pour tout le monde, collier clouté pour les autres. Tel semblait le mot d'ordre central de l'étrange soirée qui s'est déroulée le samedi 24 février dans la salle de l'Indépendance située rue Duhes-

me. Dans ces locaux, qui appartiennent toujours au Parti communiste (par l'intermédiaire, il est vrai, d'une société immobilière créée pour gérer cette salle et la louer de façon autonome), s'est tenue la désormais traditionnelle fête du *Fetich Films Festival*. Cette manifestation cinématographique présente chaque année depuis trois ans des courts et des longs métrages traitant de la sexualité sous toutes ses formes.

Les projections, cette année comme les précédentes, avaient lieu dans des salles "d'art et d'essai" du Quartier Latin. Mais, pour la première fois, la fête qui ouvre le festival prenait ses quartiers dans le 18e. Environ deux cents personnes avaient répondu à l'invitation ou avaient payé 100 francs l'entrée.

Le rez-de-chaussée est transformé en cabaret. Avec au milieu un

De la tolérance à l'Indépendance



grand podium où, à partir de 2 heures du matin, des défilés et des exhibitions plutôt amateurs et en fin de compte très *soft* se succèdent. Auparavant quelques courts-métrages sélectionnés par le festival sont projetés sur un écran trop petit. Il y en a pour tous les goûts, mais pas de quoi réveiller en pleine nuit la brigade des mœurs. Le sous-sol, transformé en salle de danse, n'attire pas grand monde.

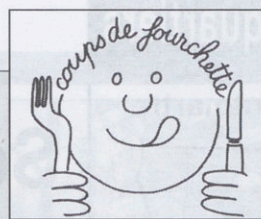
Le principal spectacle est dans la salle. Des hétéros, des homos, beaucoup de couples, deux ou trois drag-queens, quelques esclaves enchaînés, de sévères maîtresses, des hommes tout nus, des cagoulés, des tatoués, des percés... Il ne manque que des rats laveurs...

Le plus surprenant pour le néophyte, c'est la grande tolérance qui règne. Aucune agressivité entre les participants. Si quelqu'un vous propose, par exemple, de lui lécher les pieds ou d'autres parties du corps, il suffit de dire non pour mettre fin à la discussion. De même, personne ne semble choqué par l'homme entièrement nu qui se masturbe devant la scène ou par celui qui, travesti en femme de ménage, déambule avec une petite caméra vidéo à la main.

Quand je suis parti vers 3 heures du matin, la soirée était loin d'être terminée. Deux participantes m'ont affirmé que les « choses sérieuses » commencent vers 4 ou 5 heures du matin.

Le moment sans doute de « jouir avec entraves » et de mettre en pratique le slogan : « Proletaires de tous les pays, punissez-vous ! »

Michel Forestier



Le Thélème : un nouveau restaurant dans le quartier de la mairie

À l'angle de la rue des Cloÿs et de la rue du Ruisseau, M. Michon a repris un ancien local de restaurant fermé depuis deux ans, pour y développer ses concepts culinaires.

Dans un cadre clair, net, élégant sans ostentation, il propose le midi, outre la carte, deux menus, à 65 F (entrée + plat + café, ou bien plat + dessert + café) et 79 F (entrée + plat + dessert) ; le choix y est toutefois limité aux "plats du jour".

Mais ce qu'il faut surtout retenir, ce sont les menus gastronomiques, à 118, 148 et 178 F. Ce ne sont pas des prix pour "tous les jours", mais la cuisine, remarquable, en vaut la peine. M. Michon expérimente des compositions inédites telles que la cuisse de canard confit au miel de bruyère, le filet d'agneau à l'ail et au pastis, le mignon de porc à la bière et au cumin, le pavé de saumon à la vanille, etc., et à chaque fois c'est une superbe réussite.

On vous le recommande.

□ Le Thélème. 13 rue des Cloÿs.

Square de Clignancourt : va-t-on supprimer le bac à sable des tout-petits ?

Depuis janvier, la plus grande partie du square de Clignancourt, proche de la mairie, est fermée au public : un réaménagement a été commencé, qu'une pancarte de la Direction des parcs et jardins présente ainsi : « La mairie de Paris réalise pour votre agrément un aménagement paysager composé de deux boulingrins. » (Un boulingrin, c'est un parterre de gazon entouré d'une bordure de buis ou de fleurs.) Les travaux, annoncés pour durer six semaines, ne sont pas achevés et semblent arrêtés.

Peut-être est-ce à cause de la pétition adressée à la mairie de Paris par les parents qui fréquentent ce square avec leurs bambins, et qui sont furieux. Un des "boulingrins" devrait en effet remplacer un bac à sable dans lequel, jusqu'à présent, les petits pouvaient jouer. La Direction des jardins invoque des motifs d'hygiène, à quoi les parents répondent : il suffirait de remplacer le sable par un revêtement de sol souple et antidérapant, comme il en existe dans de nombreux squares.

Il semble qu'en réalité, une des raisons qui ont poussé la Ville de Paris à décider ces travaux, c'est une démarche effectuée par certains riverains dont les fenêtres donnent sur le square et qui s'estimaient gênés par le bruit des bambins !

Que va décider le nouveau responsable des parcs et jardins dans l'équipe Delanoë ?

L'aménagement du "quartier tranquille" du Poteau se poursuit

L'aménagement du secteur du Poteau en "quartier tranquille" se poursuit actuellement par l'aménagement du carrefour rue du Poteau - Ordener - Sainte-Isaure.

Il y a un peu plus d'un an que la mairie de Paris a décidé de faire du secteur délimité par les rues Ordener, du Pôle Nord, Vincent Compoint, Championnet et Mont-Cenis, un "quartier tranquille", selon les principes déjà en place dans une quinzaine de secteurs parisiens (parmi lesquels, dans le 18e, le quartier Simplon) : aménagement des entrées du quartier par "pincement" et surélévation de la chaussée, aménagement de carrefours à l'intérieur, et autres mesures destinées à limiter et ralentir la circulation automobile.

Dans le secteur du Poteau, plusieurs des carrefours d'entrée ont déjà été aménagés il y a quelques mois, mais rien n'était fait jusqu'à présent pour le plus important, Ordener-Poteau, carrefour stratégique car c'est par là que pénètre la circulation "de transit" (les automobilistes qui n'habitent pas le quartier et qui le traversent pour se rendre en banlieue), et carrefour problématique car les espaces utilisés par les voitures, les deuxroues et les piétons s'y mélangent de façon peu claire.

L'aménagement de ce carrefour est donc en cours. Restera à prendre la mesure décisive contre la circulation "de transit", l'inversion du sens unique au milieu de la rue du Poteau. C'est prévu... mais pour quand ? ■





Soudain, la rue des Martyrs s'effondre...

Le trou apparu brusquement le 1er mars rue des Martyrs à 5 mètres de profondeur et 8 mètres de longueur. Il rappelle que le sol et le sous-sol de Montmartre, constitués en partie d'anciennes carrières remblayées, sont instables. Et qu'il existe des couches de gypse, roche qui peut se dissoudre sous l'action de ruissellements d'eau souterrains.

La Butte, c'est un vrai gruyère, entend-on dire souvent pour évoquer le sous-sol de Montmartre. Jeudi 1er mars en début de matinée, tout en haut de la rue des Martyrs, à la hauteur du 97, la chaussée en bordure du trottoir s'est effondrée et deux voitures qui stationnaient là ont piqué du nez. Il a fallu faire appel à des engins pour les dégager.

On a alors découvert un trou de cinq mètres de profondeur et huit mètres de long qui s'était creusé sous la chaussée et sous le trottoir et laissait voir les canalisations dans le vide, juste sous la croûte de pavés et de bitume ! (Voir la photo page 1.) Heureusement, il n'y a pas eu de fuite de gaz.

Les habitants ont été évacués pour une nuit et l'Inspection générale des carrières a décidé d'ensabler le trou, avant de procéder à des sondages pour déterminer l'origine de ce "gouffre".

Certains riverains avancent l'hypothèse d'un détournement des eaux souterraines dont le cours aurait été contrarié par la construction un peu plus haut, il y a quelques années, du grand immeuble de la rue des Trois Frères.

Ce secteur de la Butte est en effet édifié en partie sur les remblais des



Les pompiers aident les habitants à rentrer... sans tomber dans le trou !

anciennes carrières de gypse, exploitées autrefois pour en faire du plâtre (d'où le nom de la rue Blanche qu'empruntaient les charrettes). C'est un site particulièrement fragile et toute intervention sur le sous-sol a des conséquences bien au delà : l'eau qui chemine sous terre se trouve détournée de son cours, mais elle n'est pas

asséchée et doit trouver sa voie, en allant buter au passage sur les fondations d'autres immeubles, et en rencontrant des couches de gypse. Celui-ci se dissout et laisse des trous qu'on ne peut ni prévoir, ni maîtriser, et qui déstabilisent le sous-sol.

L'exploitation des carrières à Montmartre date du Moyen-Age. Au XVIIe

et au XVIIIe siècles, la demande de plâtre pour les constructions de Paris devint si importante que les carrières prirent des proportions gigantesques : galeries souterraines de 15 mètres de largeur parfois, soutenues par d'énormes piliers (dont on a pu voir des restes dans le trou de la rue des Martyrs), ou bien carrières à ciel ouvert. Interdite en principe, leur exploitation a cependant continué au début du XIXe siècle, créant de nombreux affaissements.

Le bal englouti

En 1817 un éboulement engloutit un moulin. En 1827 ce fut le bal du *Poirier sans pareil* (à peu près à l'emplacement de l'actuelle place Emile Goudeau) qui disparut dans le sol. En 1843 une nappe de terre détachée d'une carrière recouvrit trois maisons de l'impasse Saint-André (aujourd'hui rue André Del Sarte).

Dès le milieu du XIXe siècle on a nommé un ingénieur pour faire le relevé du plan des carrières, et ensuite on a procédé à leur remblaiement. Mais c'est bien là le problème : là où se trouvaient les carrières, ont été déversés des matériaux composites qui bougent avec le temps. Et les effondrements ont continué. Un des plus spectaculaires se produisit en 1909, rue Tourlaque : deux passants furent engloutis, l'un d'eux ne put pas être sauvé.

Le sous-sol est mal connu

Récemment, il y a eu en 1985 un effondrement 22 rue Véron, en 1987 devant le Sacré Cœur, en 1993 des éboulements rue Audran, rue Constance et à l'angle des rues Lepic et Tholozé. En 1990 les caves ont été inondées au 90 rue Lepic. La construction de la salle des coffres de la banque qui donne sur la place des Abbesses a provoqué un affaissement de la chaussée en 1996. En 1997 des travaux de consolidation ont dû être entrepris rue Véron, en 1998 rue Feutrier, en 1999 rue du Square Carpeaux. En décembre 1998, un effondrement s'est produit sous l'immeuble du 44 rue des Trois Frères. Sans compter les multiples fissures des immeubles montmartrois.

Ce qui complique tout, c'est que le sous-sol de Montmartre est mal connu. Il existe une carte du sous-sol que l'on peut se procurer à l'Inspection générale des carrières, mais elle est ancienne et assez sommaire. La dernière étude du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) date de 1980. Pas de panique, mais de quoi attendre avec impatience les résultats des sondages entrepris.

Danielle Fournier

La "Fête à Bernard" (Dimey) : jusqu'au 2 avril



En photo avec votre commerçant préféré : expo jusqu'au 30 avril

Une centaine de riverains ont répondu présents à l'opération *Faites-vous photographe avec votre commerçant préféré*, lancée par l'Association des commerçants Lepic-Abbesses. Ci-dessus : Mme Saliou en compagnie de son boucher, qui tient boutique à l'angle de la rue Lepic et de la rue des Abbesses (photo Thierry Nectoux).

Une soixantaine de ces photographies noir et blanc seront exposées du 30 mars au 30 avril au restaurant la Mascotte et à la Cave des Abbesses. Un projet d'almanach poétique pourrait bien puiser dans cette mini banque d'images.

Quelques précisions complémentaires sur le programme de la "Fête à Bernard", organisée dans le quartier Lepic-Abbesses à l'occasion du "Printemps des poètes" (voir notre dernier numéro) :

- **Dimanche 1er avril, dans les triperies et boucheries** des rues Lepic et Abbesses, *Poésies en boucherie*, à l'initiative du comédien Jacques Bonaffé (dont nous avons publié le portrait dans notre n° 64).

- **Dans les bars, restaurants et brasseries**, à l'apéritif et en soirée :

- Textes et chansons de Bernard Dimey interprétés par Jehan, Leprest, Dikes, Didou, Alain Flick, Oscar, Sza-Sza Brons, Florence, Valérie Mischler,
- *Poésies au bistrot*, d'après des textes de Jacques Rebotier, par l'atelier de théâtre du lycée Chaptal,

- Spectacle, *L'heure du désenchantement*, avec Sonia Branglidor, poète, et Emmanuel Depoix, comédien, sur des textes de Bernard Dimey et Sonia Branglidor.

- **A la Fondation Boris Vian**, 6 bis cité Véron, spectacle poétique à 17 h, 19 h, 20 h 30, 22 h.

(Voir aussi, en page 21, nos informations sur le spectacle consacré à Bernard Dimey par Alain Flick.) ■

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18^e

Autour des Abbesses et des Martyrs

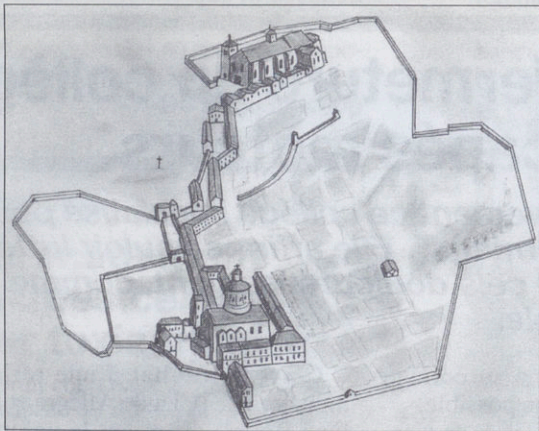
● Rue des Abbesses : durant six siècles et demi, les religieuses...

Les Abbesses, ce sont bien sûr les religieuses de l'Abbaye des dames de Montmartre. Cette abbaye a joué un rôle capital dans l'histoire de la Butte : depuis sa fondation en 1133 par le roi Louis VI le Gros, jusqu'à l'expulsion des religieuses en 1792 pendant la Révolution, c'est elle qui a déteint le pouvoir seigneurial sur Montmartre et ses environs.

La première abbaye était construite au sommet de la Butte. En 1622, la supérieure (l'abbesse), Marie de Beauvilliers, fit bâtir à mi-pente, à l'emplacement de l'actuelle rue Yvonne Le Tac, près de la chapelle dédiée aux martyrs (voir ci-dessous), un prieuré, annexe de l'abbaye. Pour relier l'abbaye du sommet et le prieuré, on bâtit une galerie couverte au long de la pente (à peu près à l'emplacement de l'actuelle rue Drevet), afin que les religieuses aillent de l'une à l'autre sans subir la pluie ni glisser sur la boue ou le verglas.

Enfin, comme cette installation n'était pas pratique, toute l'abbaye se transporta en 1686 dans les bâtiments de mi-pente, qui furent agrandis.

L'entrée de l'abbaye se trouvait sur l'actuelle place des Abbesses. Le chemin y conduisant s'appela logiquement "chemin des Abbesses".



L'abbaye du sommet de la Butte et le prieuré à mi-pente, d'après un plan du milieu du XVII^e siècle. On distingue la galerie couverte qui reliait l'une à l'autre. Et, derrière le prieuré, les jardins.

● Rue des Martyrs : en mémoire de saint Denis

Au IX^e siècle s'accrédita la légende selon laquelle saint Denis, premier évêque chrétien de Paris, aurait été décapité sur la Butte Montmartre avec ses compagnons Rustique et Eleuthère. (Voir le 18^e du mois n° 68.) En 1134, le roi fit bâtir sur la pente une chapelle dédiée à ces martyrs. Plus tard, on découvrit, tout près de cette chapelle, une cavité souterraine où se trouvait une sorte de table de pierre. C'était probablement une ancienne carrière, mais on crut qu'il s'agissait du

premier sanctuaire clandestin de saint Denis. Cette découverte eut un grand retentissement, la chapelle et sa crypte devinrent un lieu de pèlerinage, auquel on accédait par le "chemin des martyrs".

● Boulevard de Rochechouart : Madame l'abbesse

Rochechouart est une ville de Haute-Vienne. Mais si notre boulevard porte ce nom, c'est en souvenir d'une des supérieures de l'abbaye de Montmartre, Marguerite de Rochechouart de Montpipeau (1665-1727), qui fut abbesse de Montmartre de 1717 à 1727.

● Rue d'Orsel : des spéculateurs immobiliers

En 1792, à la Révolution, les religieuses furent chassées de l'abbaye de Montmartre, et en 1794 les terrains et les bâtiments leur appartenant, décrétés "biens nationaux", furent mis en vente. Les bâtiments furent entièrement démolis. Quant aux terrains, ils furent divisés en trois lots. Un nommé Joseph Orsel acheta l'un des lots, englobant notamment les jardins de l'abbaye (qui s'étendaient jusqu'à l'actuelle rue des Trois Frères). Il compléta sa propriété en achetant d'autres terres jusqu'en 1802. Il pensait, à juste titre, que ces terrains prendraient de la valeur. Il mourut en 1820, et sur cette vaste propriété ses héritiers firent bâtir un ensemble immobilier locatif, appelé "le village d'Orsel".

Les Orsel furent ainsi les premiers promoteurs-spéculateurs de Montmartre.

● Rue Yvonne Le Tac : une institutrice héroïne de la Résistance

Cette rue s'appelait jusqu'en 1968 rue Antoinette : on lui avait donné, au XIX^e siècle, le prénom de la femme d'un propriétaire des terrains ; c'était un usage courant autrefois.

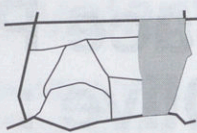
Yvonne Le Tac, dont la rue porte maintenant le nom, a été de 1934 à 1939 directrice de l'école publique qui s'y trouvait (devenue aujourd'hui collège). Après sa retraite, elle collabora activement à la Résistance. Arrêtée en 1942 par les Allemands, déportée à Ravensbrück puis à Auschwitz, elle fut une des rares à en revenir vivante. Elle est morte en 1957. Un livre paru récemment raconte sa vie (voir le 18^e du mois de novembre 2000).

● Rue André Gill

André Gill (1840-1885) fut un des grands caricaturistes français du XIX^e siècle. (Voir le 18^e du mois n° 64.)

La vie des quartiers

Chapelle



L'eau très pure de la fontaine de la Madone

La fontaine installée dans le square de la Madone va dispenser l'eau très pure puisée à 740 mètres sous terre, dans la "nappe albiennne".

Elle a été inaugurée plus ou moins en catimini le 9 mars. Mais elle a aussitôt été enfermée à nouveau derrière une palissade, et à la fin de mars elle restait inaccessible au public, jusqu'à une date non précisée.

On se souvient (voir notre journal n° 55) des gigantesques travaux réalisés il y a deux ans pour creuser, sous le square de la Madone, un puits artésien, l'un des cinq de Paris. Ceux-ci puisent l'eau dans une nappe très profonde, la nappe "albiennne", afin de mettre la capitale à l'abri d'un besoin en eau potable en cas de crise majeure. Les travaux ont été menés par la SAGEP (Société anonyme de gestion des eaux de Paris).

Cette dernière s'était engagée, en accord avec la municipalité du 18^e et après consultation des



Noël Monnier

L'eau vient de la nappe albiennne, à 740 mètres de profondeur, grâce au puits artésien...

riverains, à installer une fontaine. Une fois donné l'agrément du Comité d'hygiène et de santé publique, la fontaine a été conçue et réalisée par la SAGEP. Elle ne coulera pas en permanence, abreuvant le passant par un système de "détection de présence". Une autre fontaine du même type a été mise en place dans le square Paul Verlaine, dans le 15^e.

Prochaine étape : le raccordement des eaux albiennes (sortant à 28 degrés) à la piscine Hébert... Mais il va falloir encore un peu de patience !

(Voir aussi dans notre rubrique architecture, page 23 : les fontaines dans le 18^e.) ■

Permis de construire demandé pour une mosquée rue Philippe de Girard

Y aura-t-il une mosquée — ou au moins une salle de prière — au 77 rue Philippe de Girard ? Une demande de permis de construire a été déposée en ce sens, il y a quelques semaines, par une association culturelle musulmane. Elle est en cours d'examen. La mairie du 18^e, qui est consultée mais ne dispose pas du pouvoir de décision, a émis un avis "réservé".

D'après nos informations, le projet respecte les règles de sécurité. Mais la municipalité s'interroge sur les difficultés qui résulteraient d'une fréquentation par un trop grand nombre de fidèles : on sait que, dans les deux mosquées existant déjà dans le 18^e, rue Polonceau et rue Myrha, les locaux sont trop petits le vendredi, et des fidèles stationnent dans la rue. Si ça devait être le cas rue Philippe de Girard, ça poserait de sérieux problèmes, compte tenu de l'étroitesse de la rue et de son rôle de voie de passage.

La préfecture de police,

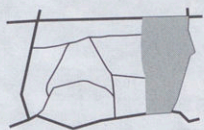
consultée également puisqu'il s'agit d'un établissement destiné à recevoir du public, a donné un avis défavorable et souhaiterait que le projet soit revu à la baisse. La décision finale appartient à la mairie de Paris.

Si les mosquées existantes sont insuffisantes pour accueillir les fidèles, au point que ceux-ci doivent prier sur la chaussée, le bon sens voudrait qu'on autorise les musulmans à construire des mosquées plus grandes ou plus nombreuses — mais bien sûr dans des conditions qui n'entraînent pas de risque d'empiètement sur l'espace public.

Le bâtiment existant à cet endroit est une ancienne imprimerie. Il serait complètement restructuré. Ces dernières semaines, des travaux dans ce bâtiment, menés le soir, ont fait craindre à certains riverains que la construction ait commencé sans permis. En fait, il s'agissait de déposer de plafonds, pour des raisons de sécurité, n'exigeant pas un permis de construire. ■

Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64), avenue de Clichy (66, 67, 68), boulevard de Clichy-rue Lepic (70).

Chapelle



L'Espace Pléiade, dans le quartier de l'Olive : entrez dans la danse

Pousser la grande et lourde porte du 9, rue de la Guadeloupe, passer sous un porche, découvrir une courrette pavée, havre de paix, monter quelques marches, et entrer dans le monde merveilleux de la danse et du Ballet Jazz Art.

C'est dans un ancien relais de poste que le Ballet Jazz Art a choisi de s'installer lorsque, chassé par La Cigale, il a dû quitter les locaux où il répétait, 118 boulevard de Rochechouart.

Entièrement réaménagé, l'espace dispose aujourd'hui de deux studios de danse : parquets, miroirs, barres d'assouplissement, belle hauteur sous plafond, que les danseurs classiques, jazz ou afro-jazz et les capoeiristes font vivre de leur corps et de leur musique.

Histoire du Ballet Jazz Art

Au départ, trois familles liées par des liens de sang fuient l'Algérie pour la Tunisie puis la France. Dispersées en banlieue parisienne, elles se rassemblent à Colombes, ville phare de la danse moderne dans la région. Les grands frères puis leurs cadets mordent à la danse et s'accrochent jusqu'à devenir professionnels.

Matt Mattox les rencontre et leurs propose de rejoindre son école du boulevard de Rochechouart au début des années 80. C'est là que naît le Ballet Jazz Art, composé de douze danseurs tous plus sveltes et pétillants les uns que les autres qui évoluent sur des chorégraphies de Razza Hammadi, Robert North et Matt Mattox.

De la biennale de Lyon aux Hivernales d'Avignon en passant par la Corée, le Liban, les Seychelles, Chypre, l'Afrique de l'est et de l'ouest, et ailleurs encore, le Ballet Jazz Art n'a cessé de s'affirmer et de se trouver dans la danse jazz contemporaine. Il fêtera ses vingt ans l'an prochain.

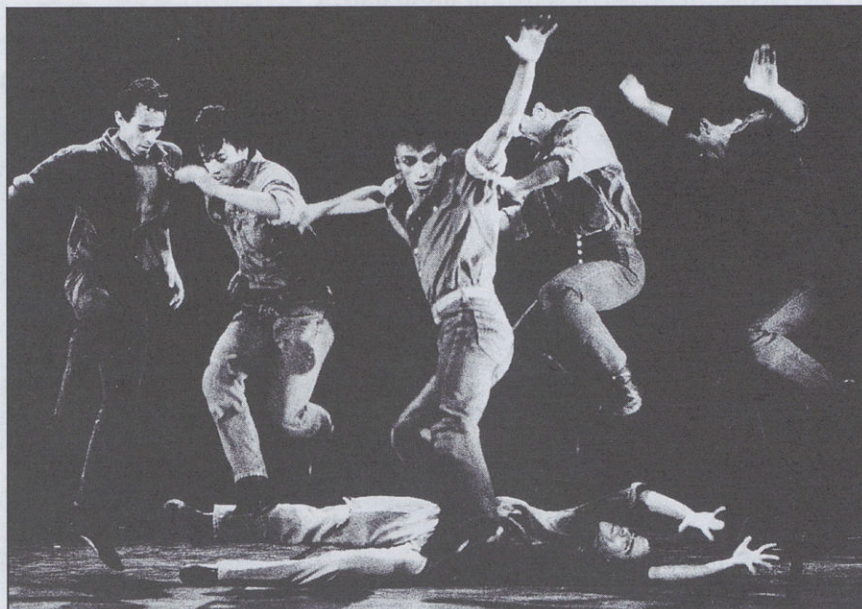
L'Espace Pléiade est le lieu de résidence du Ballet Jazz Art.

Une pléiade d'expressions

Parallèlement à la production et à la réalisation de spectacles, les danseurs ont mis sur pied un centre de formation habilité qui propose des cursus de préparation au diplôme d'Etat de professeur de danse et des cursus de formation de danseurs. Certains cours sont ouverts aux danseurs confirmés ou professionnels les après-midi.

Cours de danse amateurs :

- Jazz : lundi et mercredi 19h, samedi 13 h 30.
- Classique : samedi 12 h.
- Danse africaine : mardi 19 h, samedi 15 h.
- Capoeira : lundi, mercredi, vendredi 19 h, samedi 16 h.



Des danseurs du Ballet Jazz Art, en résidence à l'Espace Pléiade.

danse jazz, de danse africaine, de capoeira et bientôt de danses de société sont proposés aux amateurs en soirée et le samedi.

Ici, la danse est associée plus largement à l'image, la forme, le mouvement, la couleur, car l'Espace Pléiade est ouvert sur d'autres horizons

artistiques. Il accueille régulièrement des expositions de photographie et de peinture. Il a ouvert un site qui a vocation à devenir un outil de promotion de la danse par la diffusion de vidéos. La douceur et la sensualité de la charte graphique, la qualité des illustrations et la chaude simplicité des ani-

Didier Foubert

mations sont le parfait reflet du charme savoureux de cet espace de danse. (www.balletjazzart.com)

S'ouvrir sur le quartier

L'Espace Pléiade de la danse souhaite s'ouvrir en développant des partenariats de voisinage, notamment en direction des enfants. Il aimerait faire se rencontrer insouciance et magie autour des deux spectacles jeune public qu'il a créés, *Sava Percussion* et *Matisse Miniature*, ou bien en développant des ateliers d'éveil et d'initiation à la danse jazz.

Une expérience concluante a déjà été menée avec l'école Torcy et ne demande qu'à être renouvelée. Artistes dans l'âme, les responsables de l'Espace Pléiade bouillonnent d'idées pour apporter au quartier de l'Olive une vie culturelle aujourd'hui assez pauvre, mais ils ont besoin d'aide : avis aux volontaires ...

Une grande et lourde porte qui cache chaleur, dynamisme, sourires et charme, qui mériterait de ne jamais être fermée ...

Sandra Hueber

□ 9, rue de la Guadeloupe. Tél. 01 42 05 99 52.

Les parents refusent la fermeture du collège Guadeloupe pour handicapés moteurs

L'administration veut supprimer progressivement ce collège spécialisé pour intégrer les enfants dans des collèges "normaux". Elle affirme vouloir lutter contre le "ghetto". Mais les parents vivent cela douloureusement, comme une contrainte bureaucratique inacceptable.

L'intégration, même avec les meilleures intentions, ne se décrète pas. Car la réalité n'est pas composée d'éléments "lego" modulables et emboîtables à volonté comme des jouets d'enfants. Mais ça, visiblement, certaines administrations ne "l'intègrent" pas...

Le collège de la rue de la Guadeloupe (18e), seul établissement public parisien spécialisé depuis quarante ans dans l'accueil d'enfants handicapés moteurs, pouvait apparaître à certains comme un ghetto. La décision de fermeture administrative qui le frappe à partir de la rentrée 2001 suscite pourtant une vive émotion. Parents, enseignants et responsables pédagogiques ont été avertis de cette décision en 1999 et, montant au créneau, ont obtenu un sursis et le maintien jusqu'à la fin du cycle des classes de collège existantes. Mais l'échéance est maintenant là, implacable, sourde à la détresse de certains parents. Sont concernés les parents d'enfants actuellement en CM2

dont l'accès en sixième au collège Guadeloupe ne sera plus possible.

L'un d'eux, M. Dehri, père de Nassim atteint de la forme la plus grave de la myopathie (Duchenne-Boulogne) et actuellement en CM2, a entamé une grève de la faim pour exprimer sa protestation et son désarroi.

Accueillir les handicaps lourds

Mais la charge d'un enfant handicapé, et la poursuite de la lutte, nécessitent des forces qu'une grève de la faim ne donne pas. M. Dehri, se rangeant à ces arguments, a finalement mis fin, après une semaine, à son jeûne, mais il poursuit son combat. Il est soutenu par M. et Mme Roosz, également concernés, puis timidement par d'autres parents encore sous le choc de la nouvelle.

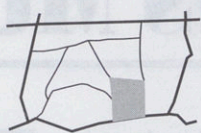
Pourquoi cette fermeture du collège Guadeloupe après quarante ans de bons et loyaux services et un taux de réussite au brevet correspondant à la moyenne nationale ?

C'est le résultat d'une réflexion ministérielle (Claude Allègre et Ségolène Royal) affirmant la volonté de "dé-ghettoiser" les enfants handicapés en les sortant des structures spécialisées et en les intégrant à un collège classique doté d'un encadrement et d'équipements spécifiques. Cette volonté s'est matérialisée par la création à Paris, en 1999, de quatre "unités pédagogiques d'intégration" (UPI) destinées à accueillir les enfants handicapés. Que cette intégration soit proposée peut constituer une avancée, mais qu'elle s'accompagne d'une absence d'alternative, et la proposition devient contrainte, forcément mal perçue par des parents déjà éprouvés par le handicap, parfois lourd, de leur enfant.

Les UPI, si elles peuvent assumer l'arrivée d'enfants atteints de handicaps moyens ou légers, ne semblent pas en mesure d'accueillir les handicaps lourds. Ces UPI sont en rodage et demeurent mal connues des parents

La vie des quartiers

Goutte d'or



qui ne disposent guère d'exemples encourageants et qui, face à l'inconnu, préfèrent le connu, fût-ce au prix d'une "ghettoïsation" dont chacun semblait jusqu'à présent s'accommoder...

La seule possibilité de prise en charge éducative spécifique demeurerait les instituts privés, dont la pédagogie paraît sommaire, aux dires de certains parents, et le coût élevé.

La tentation de déscolariser

Certains parents d'enfants scolarisés à Guadeloupe se refusent à recourir à ces instituts privés et envisagent carrément de déscolariser leurs enfants. Il faut savoir que l'espérance de vie de certains n'excède pas les 20 ans. Ces parents préfèrent assurer à leur enfant un quotidien, certes en marge du processus de scolarisation et de socialisation, mais au moins heureux.

La maladie compromet toutes les projections vers l'avenir à long terme, privilégiant l'instant présent ou le futur proche. D'où ce qui pourrait devenir un mot d'ordre pour ces parents qui projettent de s'organiser en association : « analphabètes mais heureux à la maison ».

Mais peut-être la cause n'est-elle pas encore tout à fait perdue. Le ministère de l'Éducation nationale, contacté par M. Roosz, a confirmé la volonté d'intégration des enfants handicapés dans les collèges classiques, d'où les UPI, mais a spécifié que ces mesures étaient « incitatives » et en aucun cas autoritaires.

Faut-il en conclure que la décision de fermeture prise par l'Académie et les Affaires sociales ne serait pas imposée, et encore moins urgente ?

Dominique Kopp

A l'étude : déménagement d'un des centres pour toxicomanes

Le bruit court dans le quartier de La Chapelle qu'il s'ouvrirait bientôt dans le 18e une nouvelle structure d'accueil pour les toxicomanes, s'ajoutant au *Sleep-in* de la rue Pajol (accueil de nuit) et à la *Boutique* de la rue Philippe de Girard (accueil de jour).

En réalité, ce qui est à l'étude, c'est le départ de La Chapelle d'une de ces structures. La *Boutique* comporte, rue Philippe de Girard, deux structures distinctes, bien que voisines : un centre d'accueil pour femmes, et un centre d'accueil mixte. Les locaux du centre mixte sont trop petits, les responsables du centre le disent eux-mêmes. L'association Charonne, qui gère ces centres, recherche un local mieux adapté. Plusieurs pistes ont été explorées, dont l'une dans le 18e, mais aucune décision n'est encore prise, pas même une option.

À la *Boutique* les toxicomanes peuvent se laver, boire un café, faire une pause, et trouver des personnes qui les orientent vers une aide médicale ou un service social, les aideront à refaire leurs papiers, etc., bref à se "re-socialiser", condition d'une sortie de la drogue.

Un tapis volant à la Goutte d'Or

Des artistes évoquent le Maroc à la galerie Cargo 21 et à la Goutte rouge. Cette exposition, intitulée *Zerbia*, s'inspire d'un projet né là-bas, à Sidi Ifni, et qui s'est déjà concrétisé dans une caravane à travers les villages marocains.

Du 31 mars au 22 avril, la galerie *Cargo 21* de la rue Cavé accueille une caravane d'artistes qui présente sculptures, photos noir et blanc, polaroids retravaillés et films. Partie à dos de chameaux de Sidi Ifni au Maroc, l'exposition fait un crochet par la Goutte d'Or... mais là pas de chameaux, fièvre aphteuse oblige.

Soizic et Willy Kaltex, lauréats de la Villa Médicis hors les murs en 1990, ont plusieurs cordes à leur arc. Ils présentent des peintures, des sculptures et des vidéos. Pour les Polaroids revisités, c'est Alain Burosse et Hamid Ouchebouq. La spécialité de Tshi, c'est les photographies noir et blanc. Toutes ces œuvres sont issues des pérégrinations marocaines de nos artistes voyageurs. *Zerbia* pour tapis volant.

« *Cargo 21 n'est pas une simple galerie mais un espace de rencontre dynamique, un lieu pluridisciplinaire* », explique son animateur Jean-Marc Bombeau. Le projet de *Cargo 21* consiste notamment à insérer des manifestations artistiques dans le cadre du quartier en invitant les différentes populations à retrouver des espaces culturels de toute provenance. C'est dans cette optique que l'exposition *Zerbia* est organisée.

Les chameaux sur la route

Ce projet ne date pas d'hier, il est la suite d'un travail initié en 1997. À Sidi Ifni, une exposition *Souviens-toi du futur* a débouché sur un travail avec la population, dans les souks. Résultat de cette collaboration marocaine : une déambulation dans les villages avec installation de chevalets, appareils photos et autres outils de création pour mener un travail avec les enfants et les adultes. À l'issue de ces ateliers, une caravane de chameaux a pris la route,



Un des polaroids repeints d'Alain Burosse

avec les œuvres personnelles ou collectives sanglées sur les bosses.

Les artistes ont décidé de faire une halte à Barbès « *Si on doit faire une exposition à Paris pour montrer notre Caravane nomade, il n'y a pas un autre quartier* », ont-ils expliqué à Jean-Marc Bombeau.

Des artistes invités ont rejoint *Zerbia* et sont accrochés chez Momo au café *la Goutte Rouge*, rue Polonceau (en face du square Léon). Des ateliers pour les enfants prépareront l'exposition *Salam* qui aura lieu en mai. Sont prévues aussi des projections de films de l'association *Dromadaires sans frontières*.

Et si l'épizootie se calme, le chameau Tataouine II pourrait brouter à proximité du square Léon. Une dune de sable, du thé à la menthe, des musiciens et autres "ambianceurs" de sons (Mad Sheer Khan,

Abdel Pop, les frères Lefdup) ajouteront leur grain de sable à la transformation de *Cargo 21* en un micro-caravansérail.

Nadia Djabali

□ 21 rue Cavé. 01 42 23 56 56. Vendredi, sam., dim. 14 à 22 h "Soirées nomades" les samedis 7, 14, 21 avril 19 à 22 h.

Squatteurs expulsés rue Affre

Interdit à l'habitation pour cause de péril, et destiné à la démolition, l'immeuble du 30 rue Affre, en cours d'acquisition par la ville de Paris, était vidé de ses habitants depuis deux ans et fermé par une porte blindée. Mais il est arrivé ce qui arrive souvent quand un immeuble reste vide trop longtemps : un premier squatteur est arrivé, il y a un mois selon les voisins, l'immeuble s'est peu à peu rempli et les douze logements étaient habités lorsque la police s'est présentée le jeudi 15 mars pour évacuer les occupants.

C'est, semble-t-il, EDF qui avait donné l'alerte, constatant un nombre important de demandes d'ouverture de compteurs sur cette adresse.

Quatre hommes célibataires et deux familles avec enfants en bas âge sont montés sans bien comprendre dans les cars de police "pour faire une déposition". L'autorisation de murer les appartements ainsi vidés n'ayant pas, semble-t-il, été délivrée assez rapidement, les habitants ont eu quelques jours de répit. C'est mardi 20 qu'ils ont dû quitter définitivement l'immeuble, avec proposition de logement provisoire en hôtel meublé et suivi social.



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net

Sauf imprévu de dernière heure

Annick Lepetit, nouveau maire du 18e

Daniel Vaillant devient premier adjoint et reste le vrai "patron" politique de l'arrondissement

Les 28 722 électeurs qui, au deuxième tour, ont voté pour la liste de Daniel Vaillant, pensaient avoir élu celui-ci au poste de maire du 18e. Il semble bien que ce ne sera pas le cas. L'élection du maire est fixée au lundi 2 avril, lors de la réunion du nouveau conseil d'arrondissement. A la date où nous "bouclons" ce numéro (27 mars), rien n'a encore été annoncé officiellement. Cependant, plusieurs sources proches de M. Vaillant nous ont affirmé comme une certitude que celui-ci laissait sa place de maire à Annick Lepetit

Lionel Jospin a en effet imposé à ses ministres le non-cumul entre leur place au gouvernement et une fonction de maire, en précisant que Daniel Vaillant était concerné comme les autres. Celui-ci a visiblement accueilli cette obligation avec mauvaise humeur, retardant son choix le plus possible. Mais il a finalement décidé, nous explique-t-on, de ne pas démissionner du gouvernement, et donc,

sauf imprévu de dernière heure, de céder la mairie du 18e à quelqu'un d'autre.

Daniel Vaillant devrait cependant devenir premier adjoint. Il restera le "numéro un" politique de l'arrondissement.

Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que le maire du 18e serait un autre que celui qui a conduit la liste : il y a douze ans, en 1989, la liste de droite (élue) était conduite par Alain Juppé, et c'est Roger Chinaud qui fut maire.

En 1997, Daniel Vaillant y avait échappé...

A qui M. Vaillant laisserait-il son fauteuil de maire ? Christophe Caresche, premier adjoint dans la municipalité sortante du 18e, a préféré une fonction auprès de Bertrand Delanoë à l'Hôtel de Ville, où il est adjoint chargé de la sécurité. C'est donc Annick Lepetit, deuxième adjointe jusqu'à présent, qui a été choisie pour la mairie du 18e.

En 1997 déjà, Jospin avait affirmé le principe du non-cumul. Plusieurs ministres avaient dû démissionner de leur mairie. Daniel Vaillant y avait échappé, pour deux raisons : d'une part il avait fait valoir qu'un maire d'arrondissement n'est pas un maire de plein exercice, il n'a aucun pouvoir exécutif (la commune, c'est Paris, pas le 18e) ; d'autre part, la charge de ministre des relations avec le Parlement, qu'il avait à l'époque, n'était pas aussi lourde que celle qu'il exerce aujourd'hui.

Quelqu'un qui n'élève jamais le ton

Qui est Annick Lepetit ? 43 ans, le visage lisse et presque toujours souriant, la voix douce, c'est quelqu'un qui offre peu de prise à la critique. Elle manifeste peu ses sentiments, elle n'élève jamais

le ton, mais cela ne l'empêche pas d'avoir des convictions fortes. Spécialiste en communication, elle a travaillé au début des années 80 auprès de Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, avant de s'occu-



Annick Lepetit

per du service de presse successivement dans les cabinets de Charasse, Jospin (à l'Education nationale) et Ségolène Royal (à l'Environnement). Elle a ensuite dirigé le service de documentation de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), avant d'être élue au Conseil régional d'Ile-de-France en 1998.

En 1997, elle a été candidate au poste de député dans la 17e circonscription de Paris (à cheval sur le 17e et le 18e arrondissement). Ayant obtenu au deuxième tour 47,45 % des voix, elle a été battue par Françoise de Panafieu (RPR).

Elle habite le 18e depuis 1985, «venue là parce que je cherchais un endroit sympa à habiter et que j'y avais des amis qui m'en parlaient avec chaleur», confie-t-elle. Dans la municipalité sortante du 18e, elle était responsable des relations avec les associations et de la démocratie locale.

La répartition des postes d'adjoints se fera lors de la première réunion du conseil d'arrondissement, le 2 avril. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Résultats sur l'ensemble de l'arrondissement et comparaison avec les résultats de 1995

Premier tour		Rappel 1995	
Inscrits	76 575		91 188
Votants	48 269		45 331
Abstentions	28 306 (36,97 %)		45 857 (50,3 %)
Blancs et nuls	1 388		620
Suffrages exprimés	46 881		44 711
Vaillant (PS-PC-PRG-MDC) ... 17 343 (36,99 %)		(Vaillant)	34 %
Le Strat (Verts) 7 475 (15,94 %)		(Florès, Verts)	4,2 %
Séguin (RPR-DL-UDF) 8 992 (19,18 %)		}	(Debré) 38,9 %
Pierre-Bloch (Tiberi) 5 226 (11,15 %)			
Mécheri 636 (1,36 %)			
Brossat (L.O.) 1 214 (2,59 %)		(Lacarrère, L.O.)	2,3 %
Leclerc (LCR) 1 182 (2,52 %)		(Meillier, LCR)	1,1 %
Gauquelin (ADDC) 359 (0,77 %)		(Boisard, ADCD)	0,9 %
Lebigot 908 (1,94 %)			-
Bild (FN) 2 187 (4,67 %)		}	(De Blignières, FN) 12,8 %
Vauzelle (MNR) 1 359 (2,90 %)			
		(Folch, ext.-dr.)	3,1 %
		(Dumesnil, MEI)	2,7 %
Deuxième tour			
Votants	49 379		49 668
Abstentions	27 178 (35,51 %)		41 480 (45,5 %)
Blancs et nuls	1 784		766
Suffrages exprimés	47 595		48 902
Liste Vaillant (après fusion) 28 722 (60,35 %)		Vaillant : 46,4 %	
Séguin 11 749 (24,69 %)		Debré : 43 %	
Pierre-Bloch 7 124 (14,97 %)		-	
		De Blignières (FN) : 10,6 %	

Les élus au conseil d'arrondissement

Voici les membres du nouveau conseil d'arrondissement. Ceux dont les noms figurent ici en gras sont à la fois conseillers d'arrondissement et membres du Conseil de Paris.

● **LISTE VAILLANT** (PS-PC-PRG-MDC-Verts), 34 élus dont 11 conseillers de Paris : **Daniel Vaillant** (PS), **Bertrand Delanoë** (PS), **Anne Le Strat** (Verts), **Annick Lepetit** (PS), **Christophe Caresche** (PS), **Sophie Meynaud** (PC), **Sylvain Garel** (Verts), **Claudine Bouygues** (PS), **François Flores** (Verts), **Marinette Bache** (MDC), **Jean-Pierre Caffet** (PS), Céline Godin (PC), Danielle Fournier (Verts), Anne Gauthey (PS), Michel Le Ray (PS), Laurence Goldgrab (PRG), Olivier Raynal (Verts), Bruno Fialho (PC), Eric Arnaud (PS), Saadia Ayata (Verts), Michel Neyreneuf (sans étiquette), Martine Timsit (sans étiquette), Stéphane Poli (Verts), Marie-France Borg (PS), Serge Fraysse (PS), Syrine Catahier (Verts), Dominique Lamy (PS), Frédérique Pigeon (PS), Thierry Cayet (Verts), Dominique Demangel (PS), Isabelle Mayer (PC), Charlotte Studievic-Benoist (PS), Pascal Jullien (Verts), Dominique Chérin (PC).

● **LISTE SÉGUIN** (RPR-DL-UDF), 5 élus dont 2 conseillers de Paris : **Philippe Séguin** (RPR), **Roxane Decorte** (RPR), Xavier Chinaud (DL), Béatrice Abollivier (UDF), Claude Lambert (RPR).

● **LISTE PIERRE-BLOCH** ("Ensemble pour le 18e"), 3 élus dont 1 conseiller de Paris : **Jean-Pierre Pierre-Bloch** (DL), Angélique Michel (RPR), Olivier Régis (RPR).

Les meilleurs et les plus mauvais bureaux de vote de chaque liste

Nous avons recherché les bureaux de vote où, au premier tour, chaque liste a obtenu ses meilleurs résultats, et ceux où elle a obtenu les plus mauvais. (Les cinq meilleurs et les cinq plus mauvais pour les listes arrivées en tête, trois pour les autres listes.)

En lisant attentivement les indications fournies par ce tableau, et en rapportant ces chiffres aux quartiers où sont situés ces divers

bureaux, on repère avec beaucoup de clarté les points forts et les points faibles des diverses formations politiques, et les couches sociales où elles trouvent le plus d'écho.

On trouvera ci-dessous, sur chaque ligne : le numéro du bureau de vote, l'adresse où il était situé, l'indication du quartier correspondant, et le pourcentage obtenu.

■ Daniel VAILLANT :

• Les meilleurs :

- Bureau 39 (école Houdon, quartier Abbesses) : 44,15 %
- 18 (André Del Sarte, quartier Bas Montmartre) : 43,86 %
- 61 (école Richomme, à la Goutte d'Or) : 43,50 %
- 65 (école Pierre Budin, à la Goutte d'Or) : 42,94 %
- 8 (école Ste-Isaure, quartier du Poteau) : 42,53 %
- 62 (Jean-François Lépine, à la Goutte d'Or) : 42,15

• Les plus mauvais :

- 13 (local 11 rue Lamarck, en haut de la Butte) : 30,28
- 31 (école place C. Pecqueur, quartier avenue Junot) : 30,73
- 43 (école place C. Pecqueur, quartier St-Vincent) : 31,01
- 28 (collège Utrillo, Porte de Clignancourt) : 31,76
- 9 (école Ste-Isaure, quartier du Poteau) : 31,97
- 14 (rue du Mont-Cenis, pente nord de la Butte) : 32,33

■ Anne LE STRAT (Verts) :

• Les meilleurs :

- 17 (collège Yvonne Le Tac, quartier Abbesses) : 26,19
- 40 (école Houdon, quartier Abbesses) : 25,22
- 16 (école Foyatier, -Abbesses- Bas Montmartre) : 24,08
- 19 (école 61 Clignancourt, Bas Montmartre) : 22,73
- 15 (école 62 rue Lepic, quartier Abbesses) : 21,29

• Les plus mauvais :

- 73 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 4,63
- 50 (école Fernand Labori, Porte Montmartre) : 4,72
- 72 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 6,40
- 59 (école 142 Poissonniers, Porte des Poissonniers) : 9,49
- 51 (lycée 135 rue Belliard, Grandes-Carrières nord) : 9,82

■ Philippe SÉGUIN :

• Les meilleurs :

- 31 (école place C. Pecqueur, quartier avenue Junot) : 29,97
- 29 (square Lamarck, qu. Damrémont-Caulaincourt) : 28,45
- 43 (place C. Pecqueur, quartier St Vincent) : 27,52
- 51 (lycée 135 rue Belliard, Grandes Carrières nord) : 27,27
- 56 (école Vauvenargues, Grandes Carrières nord) : 25,98
- 35 (école rue Joseph de Maistre, Grandes Carrières) : 24,01

• Les plus mauvais :

- 16 (école Foyatier, quartier Abbesses) : 12,37
- 58 (école Cavé, à la Goutte d'Or) : 12,83
- 18 (école André Del Sarte, Bas Montmartre) : 13,14
- 61 (école Richomme, à la Goutte d'Or) : 13,14
- 19 (école 61 rue de Clignancourt, Bas Montmartre) : 13,20
- 65 (école Pierre Budin, à la Goutte d'Or) : 13,20

■ Jean-Pierre PIERRE-BLOCH :

• Les meilleurs :

- 73 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 23,77
- 13 (local 11 rue Lamarck, en haut de la Butte) : 17,19
- 72 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 16,82
- 31 (école place C. Pecqueur, quartier avenue Junot) : 15,75
- 14 (rue du Mont-Cenis, pente nord de la Butte) : 15,31

• Les plus mauvais :

- 21 (collège 63 rue de Clignancourt, Bas Montmartre) : 6,43
- 39 (école Houdon, quartier Abbesses) : 6,62
- 65 (école Pierre Budin, à la Goutte d'Or) : 6,69
- 62 (école Jean-François Lépine, à la Goutte d'Or) : 7,17
- 8 (école rue Ste-Isaure, quartier du Poteau) : 8,24

■ Hervé MÉCHERI :

• Les meilleurs :

- 44 (école Vauvenargues, Grandes-Carrières nord) : 2,88
- 71 (école Philippe de Girard, La Chapelle) : 2,74
- 34 (collège Coysevox, Grandes Carrières centre) : 2,57

• Les plus mauvais :

- 20 (collège rue de Clignancourt, Bas Montmartre) : 1 voix
- 63 (collège Marx Dormoy, La Chapelle) : 1 voix
- 73 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 1 voix

■ Bernadette BROSSAT (LO) :

• Les meilleurs :

- 28 (collège Utrillo, Porte de Clignancourt) : 4,71
- 65 (école Pierre Budin, à la Goutte d'Or) : 4,65
- 57 (école René Binet, Porte Montmartre) : 4,50

• Les plus mauvais :

- 22 (école rue d'Orsel, Abbesses- Bas Montmartre) : 1,12
- 29 (square Lamarck, qu. Damrémont-Caulaincourt) : 1,50
- 10 (école 69 rue Championnet, quartier de la mairie) : 1,51

■ Anne LECLERC (LCR) :

• Les meilleurs :

- 58 (école rue Cavé, Goutte d'Or) : 5,95
- 65 (école Pierre Budin, Goutte d'Or) : 4,65
- 61 (école Richomme, Goutte d'Or) : 4,53

• Les plus mauvais :

- 37 (lycée Renoir, rue Ganneron, Gdes Carrières sud) : 0,47
- 8 (école Ste-Isaure, quartier Poteau) : 0,47
- et 44 (rue Vauvenargues, Grandes Carrières nord) : 0,96

■ Anny GAUQUELIN (P.T.) :

• Les meilleurs :

- 65 (école Pierre Budin, Goutte d'Or) : 2,97
- 62 (école Jean-François Lépine, Goutte d'Or) : 1,71
- 11 (école 69 rue Championnet, quartier mairie)

• Les plus mauvais :

- 14 (école Mont-Cenis, pente nord de la Butte) : 1 voix
- 12 (école 7 rue Championnet, quartier Simplon) : 1 voix
- 43 (école place C. Pecqueur, quartier St Vincent) : 1 voix

■ Serge LEBIGOT :

• Les meilleurs :

- 73 (école Charles Hermite) : 4,63
- 70 (école rue du Département, La Chapelle) : 4,22
- 28 (collège Utrillo, Porte de Clignancourt) : 3,28

• Les plus mauvais :

- 29 (square Lamarck, qu. Damrémont-Caulaincourt) : 0,55
- 43 (place C. Pecqueur, qu. Caulaincourt- St Vincent) : 0,73
- 16 (école Foyatier, Bas Montmartre) : 0,84

■ Martial BILD (F.N.) :

• Les meilleurs :

- 50 (école rue Fernand Labori, Porte Montmartre) : 10,19
- 57 (école René Binet, Porte Montmartre) : 8,99
- 73 (école Charles Hermite, Porte d'Aubervilliers) : 8,02

• Les plus mauvais :

- 29 (square Lamarck, qu. Damrémont-Caulaincourt) : 2,33
- 22 (école rue d'Orsel, Bas Montmartre) : 2,38
- 43 (place C. Pecqueur, quartier St Vincent) : 2,39

■ Alain VAUZELLE (MNR) :

• Les meilleurs :

- 50 (école Fernand Labori, Porte Montmartre) : 6,98
- 57 (école René Binet, Porte Montmartre) : 4,86
- 52 (école 129 rue Belliard, quartier Moskova) : 4,61

• Les plus mauvais :

- 42 (école rue Lepic, Abbesses) : 1,14
- 41 (école rue Lepic, Abbesses) : 1,37
- 46 (collège rue G. Agutte, Grandes Carrières nord) : 1,39

Comment ont voté les quartiers du 18e

Donc, la "gauche plurielle" l'a emporté à Paris – et Bertrand Delanoë, élu du 18e, est maire de la capitale.

Dans le 18e, les évolutions principales vont dans le même sens que pour l'ensemble de Paris :

- un progrès dès le premier tour, net sans être écrasant, de la liste PS-PC-PRG-MDC (36,99 % contre 34 % en 1995), succès amplifié au deuxième tour après la fusion avec les Verts,

- une très forte poussée des Verts (15,94 % au premier tour contre 4,2 % en 1995),

- un échec flagrant de la liste Séguin, aggravé par le fait que la liste "tibériste" de Pierre-Bloch obtient un résultat non négligeable (et fait

encore mieux au second tour qu'au premier),

- un progrès relatif de l'extrême-gauche (5,88 % au total contre 4,3 % en 1995),

- un fort recul de l'extrême-droite (7,57 % au total contre 12,8 % au FN en 1995).

Un examen minutieux des résultats au niveau des bureaux de vote permet d'affiner l'analyse.

Ce qui caractérise le 18e arrondissement, c'est la diversité de sa composition sociale, avec des quartiers très huppés et des quartiers très populaires et même pauvres. Il permet donc d'avoir une image assez complète des tendances et des évolutions dans les différentes catégories de la population.

● Où Vaillant progresse-t-il ?

La Goutte d'Or reste le "fief" de Daniel Vaillant : sa liste, au premier tour, dépasse les 40 % dans cinq des neuf bureaux de vote de la Goutte d'Or. Cependant il y est en léger recul par rapport à 1995 (39,35 % sur l'ensemble du quartier au lieu de 39,7 % il y a six ans).

Léger recul également à La Chapelle : 37,98 % au lieu de 38,5 %.

Par contre, il est en léger progrès aux Abbesses et dans le Bas Montmartre (on appellera ainsi le bas des pentes est de la Butte, la rue d'Orsel, la rue André Del Sarte, le début de la rue de Clignancourt, etc.), ainsi que dans une partie des Grandes Carrières ; bons résultats aussi dans la

(Suite page 16)



(Suite de la page 15)

plupart des bureaux du quartier de la mairie. En gros, dans des quartiers de "classes moyennes" qui depuis plusieurs élections déjà s'affirment comme des points forts du PS.

Dans le quartier Simplon, la liste Vaillant ne retrouve pas tout à fait les voix qui s'étaient portées sur Caresche aux législatives de 1997. Indice d'une déception ?

Mais les progrès les plus nets de la liste Vaillant, et cela est à souligner, se situent dans les quartiers populaires du nord de l'arrondissement : par exemple, au bureau de vote 53 (école 129 rue Belliard), la liste Vaillant fait 38,18 %, soit nettement plus que le total PS + PC des législatives de 1997 (30 %). Même constatation au bureau de vote René Binet, ou au bureau 73 de la rue Charles Hermite, etc. Il semble que dans ces bureaux, la liste de gauche ait récupéré au premier tour une partie des voix qui se portaient ces dernières années sur l'extrême-droite.

Cette évolution n'est toutefois pas confirmée au second tour : les voix qui étaient restées à l'extrême-droite le 11 mars se sont partagées le 18 mars entre l'abstention, le vote blanc et nul (en légère progression) et la droite, surtout la liste Pierre-Bloch.

Une bizarrerie : à l'école Sainte-Isaure (quartier Poteau-mairie), il y avait deux bureaux de vote côte à côte. Dans l'un, la liste Vaillant fait un de ses meilleurs scores ; dans l'autre, un de ses plus mauvais, sans que nous puissions donner une explication.

Le fait que le PS et le PC aient fait liste commune dès le premier tour empêche d'analyser l'évolution de leurs influences respectives.

● Les Verts : un électorat mal consolidé

Ce sont les Verts qui enregistrent la progression la plus spectaculaire : 15,94 % contre 4,2 % aux municipales de 1995 et 6,74 % aux législatives de 1997.

Ce bond en avant ne doit pas masquer le caractère disparate de leurs résultats, avec des écarts énormes entre leurs "bons" bureaux et les "mauvais" (voir le tableau page 15). Des enquêtes menées sur l'ensemble de Paris ont montré en outre qu'une proportion exceptionnellement forte d'électeurs des Verts ont fait leur choix au dernier moment. Tout cela indique que l'implantation de ce parti est encore très inégale, et son électorat instable.

Ses points forts restent les mêmes que lors des dernières élections : principalement les Abbesses, le Bas Montmartre, le quartier de la mairie. Comme pour le PS, ce sont des quartiers de "classes moyennes". Il semble cependant que dans ces quartiers, l'électorat des Verts soit plus jeune (et donc un peu moins aisé, moins "assis") que celui du PS.

A noter une progression à la Goutte d'Or et à La Chapelle, ce qui pourrait expliquer le léger recul de Vaillant



18 mars, 22 h 30, à la mairie, sur le grand escalier d'honneur, Daniel Vaillant, maire sortant, proclame les résultats du deuxième tour dans le 18e.

dans ces quartiers. En revanche, les Verts restent extrêmement faibles dans les cités populaires du nord de l'arrondissement (Charles Hermite, Porte Montmartre).

En 1995, les Verts avaient obtenu moins de 5 % et n'avaient donc pas été autorisés à fusionner entre les deux tours avec la liste Vaillant. Cette fois-ci, la fusion s'est faite, et les reports de voix de l'électorat Vert sur la liste "gauche plurielle" semblent s'être effectués sans pertes notables.

● La liste Séguin : échec du "parachutage"

En 1995, le RPR avait parachuté dans le 18e, pour les municipales, un candidat totalement nouveau venu, Jean-Louis Debré. Résultat : la droite avait perdu la mairie. En 1997, c'est également un "parachuté", Patrick Stefanini, qui avait brigué la succession de Juppé comme député ; échec là aussi. Ces deux leçons n'ayant pas suffi, le RPR a persisté avec le débarquement de Philippe Séguin dans le 18e. Même résultat.

A noter : Patrick Stefanini (qui aujourd'hui n'apparaît plus comme un parachuté, car depuis quatre ans il "laboure" le terrain de sa circonscription) ne figurait même pas sur la liste, et personne n'a pris la peine

d'expliquer pourquoi.

On ajoutera à cela que M. Séguin s'est laissé enfermer pendant toute la campagne dans la nécessité d'expliquer pourquoi il avait constitué ses listes comme ci et comme ça, pourquoi il était quatrième dans le 18e puis tête de liste, pourquoi il refusait la fusion avec les "tibéristes", etc., au lieu de parler de son "projet" pour Paris... et pour le 18e !

L'électorat de la liste Séguin est donc réduit au "noyau dur" de la droite dans le 18e, et on n'est pas surpris de voir qu'il obtient ses meilleurs résultats dans les bureaux de vote des quartiers les plus riches : place Constantin Pecqueur (bureaux où votent les habitants de l'avenue Junot, de la partie chic de la rue Caulaincourt, de la rue Saint-Vincent, etc.), dans le haut de la rue Lamarck et de la rue du Mont-Cenis, rue Vauvargues, rue Joseph de Maistre.

Quelques exceptions toutefois : bons résultats dans quelques bureaux de quartiers populaires, par exemple au collège Utrillo boulevard Ney, à l'école de la Porte des Poissonniers. Et, autour de la mairie, une implantation qui reste solide dans les rues d'habitat ancien et aisé.

● La liste Pierre-Bloch

L'électorat de M. Pierre-Bloch semble peu différent de celui de M. Séguin. Les bureaux de vote où il obtient les meilleurs résultats sont les mêmes, et les plus mauvais aussi. L'un et l'autre sont faibles aux Abbesses et dans le Bas Montmartre.

Jean-Pierre Pierre-Bloch a toutefois aussi quelques points forts dans des quartiers populaires, qui s'expliquent par son implantation personnelle : par exemple à la cité Charles Hermite - où il est souvent présent, et très connu, ou sur le bureau de vote du collège Marx Dormoy (Chapelle).

Généralement, lorsqu'une liste de droite minoritaire se maintient envers et contre tout au second tour, l'électorat n'aime pas ça, et elle perd des voix par rapport au premier tour. Pour M. Pierre-Bloch, il s'est produit le

contraire : il a progressé entre les deux tours. Non seulement il a gardé ses électeurs, mais il a récupéré des voix d'extrême-droite, d'abstentionnistes, et peut-être des électeurs des listes Mécheri et Lebigot. Ce qui semble indiquer un rejet persistant de la "greffe" Séguin.

● L'extrême-gauche

Comme lors des précédents scrutins, la LCR obtient ses meilleurs résultats à la Goutte d'Or. Pour Lutte ouvrière c'est plutôt dans les cités du nord de l'arrondissement.

Explication possible : chez les habitants des quartiers nord existe un fort sentiment d'être abandonnés, méprisés. Cela s'est traduit, ces dernières années, par une progression de l'extrême-droite, qui incarnait le rejet des

partis politiques traditionnels. De façon plus marginale, cela se traduit, cette fois-ci, par un certain écho rencontré dans ces quartiers par la liste "sans parti" de Serge Lebigot. Lutte Ouvrière répond probablement mieux à ce sentiment d'abandon que la LCR.

Cette dernière en revanche obtient à la Goutte d'Or le fruit d'une réelle implantation.

Le peu de voix de la liste Gauquelin (Parti des travailleurs) rend difficile une analyse de ses résultats.

A noter : la nette augmentation des votes blancs et nuls au second tour est certainement due pour une bonne part au refus de beaucoup de voix d'extrême-gauche de se reporter sur la liste Vaillant.

● L'extrême-droite

On peut parler de fort recul pour l'extrême-droite, mais pas d'effondrement. Car dans certains quartiers elle conserve des positions très fortes : 10,48 % (total des deux listes) et 9,20 % dans les deux bureaux de l'école Sainte-Isaure (ces voix venant probablement en grande partie de la cité Charles Blémont), 10,33 % à l'école Coysevox (voix venant probablement en grande partie de la cité Marcadet), 9,71 % rue du Département (où vivaient notamment les habitants de "l'îlot Caillié").

Et les pourcentages sont encore plus forts dans les bureaux de vote autour du boulevard Ney (13,85 % rue Binet, 11,01 % et 9,14 % rue Belliard, 10,90 % et 10,80 % à la cité Charles Hermite, et même 17,17 % rue Fernand Labori).

Le progrès de l'extrême-droite depuis trente ans s'est fait dans des milieux assez différents : d'une part dans des secteurs bourgeois traditionalistes - et là, elle est en net recul -, mais aussi dans les quartiers les plus délaissés, à partir de réactions de rejet de la société institutionnelle. Là, même si l'extrême-droite est moins forte cette fois, elle conserve cependant des positions.

A chacun d'en tirer la leçon.

Noël Monier



DOSSIER ÉLECTIONS (suite)

Les derniers potins de la campagne

■ **“Les Alternatifs”** : une liste portant ce titre était annoncée fin février, elle distribuait des tracts et collait des affiches sur le 18e. Elle devait être conduite par Marie-Claude Bonneville – que, dans le numéro de mars du *18e du mois*, nous avons donc interviewée comme les autres candidats.

Finalement, cette liste n'a pas été déposée. Il y avait les 42 noms nécessaires, mais ce qui manquait, c'était l'argent. Cette liste n'ayant aucune chance d'atteindre 5 %, aucun remboursement de ses frais (pas même l'impression des bulletins de vote) ne pouvait être envisagé. Alors...

■ **Sur la liste des Verts** pour le premier tour devait figurer, en dernière position, le dessinateur Didier Tronchet, habitant du 18e et père (entre autres) du héros de BD *“Jean-Claude Tergal”*. Avant de déposer leur liste, les Verts ont demandé à chaque candidat de vérifier à la mairie qu'il était bien inscrit sur les listes électorales. Mais là, Tronchet s'est aperçu qu'il avait été radié, ayant omis de signaler son déménagement.

Les Verts étaient donc à la recherche d'un autre candidat. Juste à ce moment-là, Hervé Breuil, directeur du théâtre du *Lavoir moderne parisien* à la Goutte d'Or, a pris contact avec eux. Hervé Breuil, jusque là, figurait **sur la liste de Philippe Séguin**. Or il venait de quitter l'équipe séguiniste en claquant la porte. Motif : il n'admettait pas la façon dont Philippe Séguin avait “débarqué” Roxane Decorte de la première place.

Hervé Breuil a fait alors des offres de service aux Verts... et s'est retrouvé en dernière position à la place de Tronchet.

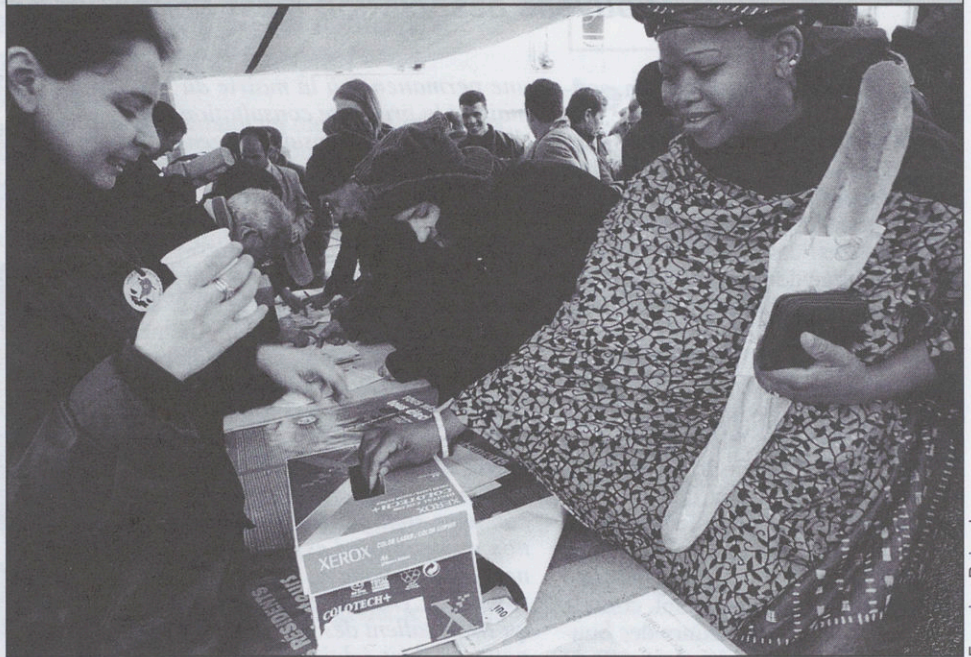
■ **Sur la liste Pierre-Bloch**, en neuvième position, on trouvait Mohamed Yaffa. Celui-ci est très connu à la Goutte d'Or, sous le nom de Mam's, comme animateur de l'association *Esprit d'ébène*. Mais les dirigeants du Parti communiste du 18e n'ont pas apprécié du tout. Car Mam's avait pris il y a deux ans sa carte au PC. Il a été exclu aussi sec.

■ **Pour la fusion** des listes Vaillant et Le Strat entre les deux tours, la répartition des places entre les candidats issus des deux listes était déterminée par l'arithmétique, en fonction des résultats du premier tour. Mais il fallait ensuite tenir compte de la loi sur la parité (trois hommes et trois femmes dans chaque tranche de six candidats), et surtout, dans la liste Vaillant, de l'équilibre entre les différents partis et, dans la liste des Verts, de l'équilibre entre les courants. Exercice d'équilibre hyper-compliqué, qui a demandé des heures.

■ **Une des conséquences de la fusion** est que, parmi les Verts, alors que leur règle constante est le système dit “Chabadabada” (“Une femme, un homme, une femme, un homme”), on s'est retrouvé avec une alternance “Une femme, deux hommes, une femme”, et ainsi de suite. L'ordre de leurs candidats a été changé, et entre les deux tours des Verts sont passés devant des Vertes. Tsst...

N.M. et N.D.

Un bureau de vote symbolique pour le droit des étrangers



Francine Bajande

Rue Polonceau, 11 mars : une habitante du quartier dépose son bulletin dans “l'urne”

Même sol, mêmes droits, même voix. Les lettres noires sur fond blanc prônent le droit de vote pour les résidents étrangers relevant de pays non membres de l'Union européenne. La large banderole est tendue entre deux arbres sur la petite place à la jonction des rues de la Goutte d'Or et Polonceau. Sous le calicot, deux urnes, boîtes en carton, trônent.

Chacun peut y glisser son bulletin de vote : un petit carton marqué “oui, je demande le droit de vote”. Des pétitions, en guise de feuilles d'émargement, recueillent adresses et signatures. C'est le collectif *Mêmes droits, même sol, même voix* (voir notre journal n° 70) qui était l'organisateur.

Ce bureau de vote de plein air, comme les trois autres disséminés dans Paris en ce dimanche 11 mars, a été largement fréquenté malgré les giboulées de saison. Ceux qui soutiennent l'initiative, comme la Ligue des Droits de l'Homme, Droit au Logement, une nouvelle association dite PQ (“le parti des quartiers”), étaient là, bien entendu. Des délégations des Verts (dont Yves Contassot) et de la LCR sont également venues.

Quant aux intéressés, ils se forment en petits groupes, mères africaines près de l'urne, groupes d'hommes un peu à l'écart, pour se mettre à l'abri de la pluie ou pour respecter leurs habitudes dominicales de rencontres entre eux, car cette place est un lieu de rendez-vous pour discuter, le dimanche et surtout le samedi matin. Des femmes s'attardent aux fenêtres des immeubles neufs.

Saïd Bouziri (voir page 24) s'empare du mégaphone et intervient en français et en arabe pour convaincre de l'importance du droit de vote, qui permettrait à chacun de prendre part à la vie quotidienne, d'avoir son mot à dire sur les questions de logements, ou d'écoles. *Pourquoi une citoyenneté à deux vitesses ?*, proclame une des affiches, alors qu'il y a quatre millions d'étrangers en France, dont beaucoup sont là depuis longtemps...

Ce scrutin des étrangers a réuni, sur les bureaux de vote installés dans Paris, 1 056 votants dont 1 028 voix en faveur du droit de vote des étrangers.

Brigitte Bâtonnier

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros)
130 F (19,82 €)

Je m'abonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

Abonnement à l'étranger
150 F (22,87 €)

Je me réabonne pour un an (11 numéros)
130 F (19,82 €)

Je me réabonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien,
un an 500 F (76,23 €)

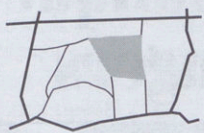
Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de “Les Amis du 18e du mois”
57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :



Simplon



Aider Agir XVIIIe : de la solidarité avant tout

Née il y a quelques mois dans le quartier de la Porte des Poissonniers, cette nouvelle association s'est donné un programme d'activités tous azimuts.

Ateliers d'alphabétisation, soutien scolaire, informatique, travaux manuels, bricolage, couture, sport, jeux de société, du théâtre pour les enfants, une permanence sociale pour les adultes : le planning d'activités de l'association Aider Agir XVIIIe regorge de propositions. Située à la Porte des Poissonniers, l'association a vu le jour en octobre dernier et regroupe une vingtaine de bénévoles.

La Porte des Poissonniers, c'est un quartier populaire en bordure des voies ferrées du réseau Paris-Nord. Les grands immeubles de logements de l'OPAC jouxtent ceux des sociétés d'HLM de la SNCF et de la RATP. Ce sont ainsi quelque cinq cents logements sociaux installés dans une zone qui souffre d'un enclavement, comme bien des secteurs en bordure des boulevards des maréchaux. Ici, pas de "développement social urbain" (DSU), peu de commerces et un gros travail à opérer en direction des jeunes.

Se tourner vers les jeunes

Claude Lété, la vice-présidente de l'association, on la connaît bien dans le quartier. Elle s'est longtemps démenée au sein de l'Association Poissonniers avec qui maintenant Aider Agir XVIIIe partage les locaux. «Nous avons voulu, dit-elle, créer une association qui soit tournée notamment vers les jeunes... et puis, il y a le côté social, très important pour nous.»

Car Aider Agir n'est pas une simple association de locataires, mais un regroupement d'habitants enracinés dans le quartier du Simplon et de la Porte de Poissonniers, animés de la volonté d'aider les gens à sortir de la solitude, créer des relations.

Se sentir solidaires, c'est aussi donner son avis sur les aménagements en cours dans le quartier du Simplon. «Je suis tout à fait pour la rénovation du quartier, mais cela entraînera forcément des expropriations, et ce dont on ne parle pas, c'est du relogement des personnes qui squattent. Nous sommes en contact avec Droit au logement (DAL) afin que les expulsions soient suivies de relogements. Il n'y a pas si longtemps, une dame s'est retrouvée dehors avec trois enfants dont un de dix mois. Quand elle est arrivée chez elle, la porte avait été changée. On a pu récupérer ses affaires avant qu'elles ne partent au garde-meuble.»

La permanence sociale

La permanence sociale est ouverte depuis janvier ; un samedi sur deux, quatre bénévoles conseillent les gens sur les droits administratifs, la régularisation des papiers, la rédaction de courrier, les Assedic, les droits des personnes âgées et les services qui les concernent, les allocations familiales.

Une autre question tarabuste Claude Lété : l'aide aux victimes. «Il y a

une permanence à la mairie du 18e, mais, si la première consultation juridique est gratuite, ensuite les gens sont dirigés vers des experts et des avocats qui demandent des honoraires. Pourtant, il existe des associations d'aide aux victimes qui sont gratuites.»

Les statuts de l'association intègrent aussi un volet sécurité, car la Porte des Poissonniers rencontre des problèmes liés à la toxicomanie, surtout depuis que la présence permanente de policiers à Château-Rouge a fait émigrer les toxicomanes vers d'autres contrées moins quadrillées et moins médiatisées. «Depuis quelques mois, les toxicomanes sont plus nombreux devant nos immeubles. Les seringues traînent... Le dimanche, mon mari va les ramasser. On a demandé à l'OPAC qu'ils installent des néons afin que les paliers soient éclairés toute la nuit.»

Le local d'Aider Agir, c'est 28 m² que l'association partage avec l'Association Poissonniers et l'Assfam (association d'aide à l'insertion des migrants). Face à l'exiguïté des locaux, il a fallu faire preuve d'imagination. «On est obligé de travailler en appartement. Des mamans accueillent deux ou trois enfants, généralement ceux dont personne ne veut, pour les aider à faire leurs devoirs. Mais la demande est énorme, il nous faudrait davantage d'hôtesse. On voudrait aussi monter un atelier d'espagnol et un atelier d'anglais, mais on ne peut pas par manque de place.»

L'heure du gymnase

Les relations avec l'Association Poissonniers sont tendues. Dans le local, le téléphone est cadenassé, le photocopieur sous clé «Au début, dit Claude Lété, ils ne voulaient même pas partager avec nous le local que l'OPAC met à la disposition des associations. Mais comme c'est moi qui étais auparavant l'interlocutrice de l'OPAC pour l'Association Poissonniers, on a pu débloquer la situation.»

Le samedi de 12 h à 14 h 30, c'est l'heure du gymnase : l'association a obtenu un créneau auprès de la mairie. Une quinzaine d'enfants sont au rendez-vous. Comme Safiatou, une gosse du quartier, ils attendent devant le gymnase de la rue des Amiraux pour une initiation au basket, volley, ping-pong et badminton.

«Ils sont tous scolarisés, je veille à cela, explique Claude. Il n'y a pas de place au stade des Poissonniers, alors ce serait bien d'avoir un créneau horaire au stade des Fillettes parce que pour le foot, on a une grosse demande des plus grands.»

Nadia Djabali

□ Association Aider Agir 18e, 132 rue des Poissonniers, 01 42 23 71 58. Contact : Rolande Brize, Béatrice Karmous, Claude Lété.



L'association a obtenu un créneau horaire au gymnase pour les enfants.

Carnaval a pris l'eau au Simplon



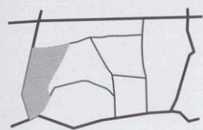
Pas de chance pour le Carnaval du Simplon le 24 mars : il a plu toute la journée. Mais il en aurait fallu davantage pour empêcher la fête de se tenir et les enfants de manifester leur plaisir.

L'Association Poissonniers enquête sur les pollutions

L'Association Poissonniers, qui rassemble des habitants des immeubles situés le long des voies ferrées de Paris-nord, s'inquiète à son tour des possibles pollutions engendrées par les locomotives diesel. Elle a pris contact avec l'association Gare aux pollutions, de La Chapelle, et décidé d'enquêter sur le type de machines qui circulent sur ces voies. Les plus polluantes, leur a expliqué le président de Gare aux pollutions, ce sont «les

grosses bleues» (grosses motrices utilisées sur les grandes lignes). Les «petites vertes» (machines de traction pour les manœuvres, moins puissantes mais d'un modèle ancien et donc avec des moteurs en mauvais état) engendrent aussi des risques, les «petites oranges» moins...

L'Association Poissonniers se préoccupe aussi des nuisances sonores, côté voies ferrées et – sans doute davantage encore – côté rue...



Bretonneau se fait attendre

Déjà trois mois de retard pour l'hôpital gériatrique Bretonneau. La direction promet une ouverture au cours de ce trimestre. Si les autorisations administratives arrivent à temps !

Recherchons cas d'hôpital public neuf ou restructuré ouvert à la date annoncée ! L'hôpital gériatrique Bretonneau de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris n'échappe pas à la règle du retard quasi-systématique sur le calendrier ! Les raisons à cela sont toujours les mêmes.

Pour commencer, la complexité économique et technique des programmes hospitaliers, novateurs par définition sur le plan thérapeutique. Puis des chantiers semés d'embûches, avec des matériels hi-tech livrés en retard. Et des défaillances d'entreprises, et des malfaçons : mais Bretonneau en aurait été en grande partie préservé, assure la direction.

Le personnel recruté et formé

Et, pour terminer, le long circuit d'obtention des autorisations administratives passant par les inspections suivies des rapports écrits des tutelles (commission préfectorale de sécurité, DDASS, assurance maladie).

La situation à Bretonneau vers la fin mars ? Les travaux étaient terminés, à quelques "levées de réserves" près. On achevait d'installer le mobilier et les équipements médicaux. Quant au personnel, il est recruté et formé : quatre semaines sur le site de l'hôpital, plus des stages en ville auprès d'infirmiers à domicile ou dans des structures partenaires de l'hôpital, comme les maisons de retraite.

La commission de sécurité a émis un avis favorable, mais oral ! Restait à le confirmer par écrit. Par ailleurs, les autorités de Bretonneau attendaient toujours la visite des experts de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et de la Caisse d'assurance maladie. Objectif de ces inspections : s'assurer que l'hôpital est conforme à la réglementation sur l'accueil et les soins aux patients.

« Courant du printemps »

La direction de Bretonneau se veut rassurante sur l'ouverture proche, mais reste floue quant à la date. « Nous pourrions accueillir les premiers patients dans le courant du printemps, le temps de terminer le rodage des installations, et d'obtenir les derniers feux verts des autorités de tutelle », assure Myriam Mouze, chargée de communication.

Courant du printemps ? Acceptons-en l'augure. Une ouverture retardée mais maîtrisée est en tout

cas toujours préférable à une ouverture bâclée. Difficile en effet d'oublier l'exemple dramatique de l'hôpital européen Georges-Pompidou dans le 15^e arrondissement, ouvert en 2000 avec pourtant plus d'une année de retard, et qui cumule les pépins, comme ces canalisations d'eau non conformes, à l'origine de cas de légionellose (dont certains mortels). Le syndrome de l'hôpital Georges-Pompidou a-t-il hanté les responsables de Bretonneau ? Sans doute les incite-t-il à la plus grande prudence. A fortiori envers une population aussi fragile que celle des personnes âgées.

235 lits pour personnes âgées

Une chose est à peu près sûre. Si l'opportunité de créer Georges-Pompidou a parfois été contestée, nul sans doute ne fera un procès en légitimité à Bretonneau. Car une telle structure dans le nord-ouest de Paris était indispensable.

Sur les 18^e et 19^e arrondissements, seul l'hôpital Bichat est

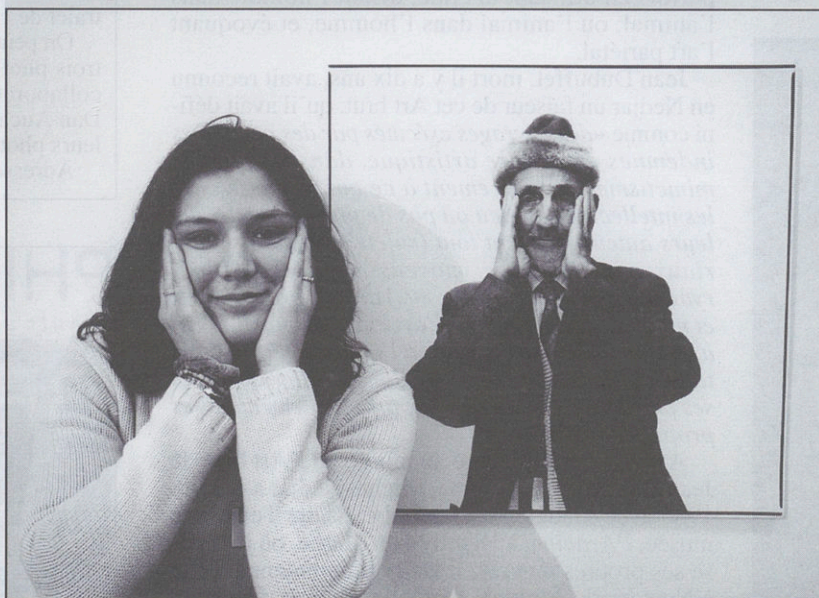
actuellement en mesure d'offrir des lits spécialisés pour les soins de personnes âgées. 200 lits au total, dont une majorité de lits de soins de longue durée. C'est peu pour deux arrondissements qui comptent plus de trente mille personnes âgées de plus de 75 ans.

C'est très insuffisant pour répondre aux besoins des personnes âgées malades, dont les pathologies ne peuvent plus être traitées dans les autres cadres existants : services de soins à domicile, centre d'action sociale, maisons de retraite, résidences privées. Avec Bretonneau et ses 235 lits, dont 30 places de jour, la capacité en lits de gériatrie va plus que doubler.

Sans compter sa mission, la plus novatrice, d'aide au maintien ou au retour à domicile. L'hôpital prévoit un travail en réseau avec les professionnels de santé de l'arrondissement et la mise en place d'équipes hospitalières mobiles intervenant à l'extérieur.

Jean-François Vuillerme

Les élèves du lycée Auguste Renoir ont présenté leurs œuvres



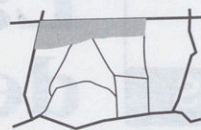
Les élèves de la section photo avaient réalisé de grands portraits "dans le style d'Avedon". Ci-dessus, une des élèves pose devant son travail.

Le lycée technique des arts appliqués Auguste Renoir a ouvert ses portes aux habitants du quartier, aux parents et amis des élèves, les vendredi 9 et samedi 10 mars. Pendant ces deux journées les élèves et étudiants en BTS ont pu présenter leurs travaux. Situé rue Ganneron, à proximité de la place Clichy, ce lycée dispense des formations de la classe de

seconde au BTS dans des domaines variés de l'expression artistique, de la création design au dessin, de la photographie au décor sur céramique, etc.

A noter la présentation des BTS de communication visuelle : les étudiants ont montré leur savoir-faire et leurs expérimentations dans le multimédia. À vous donner envie de retourner à l'école.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Le Togo au centre Binet, du 24 avril au 3 juin

Le centre d'animation Binet, du 24 avril au 3 juin, sera à l'heure du Togo. Deux expositions de photos permettront de découvrir ce pays, et des animations de toutes sortes sont prévues dans le quartier.

Au centre de cet événement, l'association *Solidarité humaine*, qui participe à un projet de développement dans le village de Gbatopé. Les 65 sociétaires de *Solidarité humaine*, en lien avec une association locale, travaillent bénévolement à la construction d'un centre de santé avec une maternité, ainsi qu'à plusieurs micro-projets sur l'enseignement (bibliothèque, animations scolaires...).

Des jeunes de la région parisienne ont organisé des activités avec les jeunes de Gbatopé, notamment autour du tirage photo. Un laboratoire est en construction. Au centre Binet on verra des photos réalisées par les jeunes Togolais et Français.

Serge Quintin, vice-président de *Solidarité humaine* et photographe, expose aussi ses images ramenées du Togo. Des films documentaires seront en libre consultation.

Un artiste togolais, Yao Metsoko, montrera ses peintures au café littéraire du *Petit Ney* (10 av. de la Porte Montmartre) et des grandes sculptures au centre Binet. Des auteurs togolais devraient présenter leurs livres à la bibliothèque de la Porte Montmartre. Mercredi 16 mai après-midi, au *Petit Ney*, initiation aux jeux de société traditionnels du Togo. Le même jour, des femmes togolaises animeront des ateliers cuisine. Etc.

□ Centre d'animation Binet, 66 rue René Binet. Tél. 01 42 55 69 74.

Reprise des ateliers de couture du Petit Ney

Faire des modèles originaux à partir de vieux vêtements

La styliste Dorota Rugowska reprend au *Petit Ney* ses ateliers de coupe et de couture où elle apprend à chacun, quels que soient l'âge et l'expérience (même pour des débutantes... ou débutants), comment transformer des vêtements anciens en modèles beaux et originaux. Cet atelier, commencé il y a quelques mois, avait été interrompu en février. Des solutions ayant été trouvées en ce qui concerne le statut professionnel de Dorota, il reprend à partir d'avril à un rythme beaucoup plus régulier : le mardi de 10 h à 13 h et de 14 à 18 h, le mercredi de 14 à 17 h, le vendredi de 10 à 13 h.

□ 10 av. de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

18^e
EXPOS

La chair des âmes de Michel Nedjar

L'exposition des peintures, poupées et masques de Michel Nedjar, à la Halle Saint-Pierre jusqu'au 29 juillet, fait véritablement un choc. La découverte d'un artiste d'une vigueur incroyable...



Les tableaux présentent le plus souvent de grandes figures d'hommes ou d'animaux, brossées rageusement en couleurs brutes. Quelquefois il y a un animal, bouc, bœuf, serpent, oiseau, au centre d'un corps d'homme, ou l'inverse. Quelquefois un visage au regard vide, au creux de la poitrine d'un personnage...



Une des "poupées innommables" de Nedjar, faite à partir de matériaux de rebut.

Quelque soixante-cinq poupées et masques, autant de peintures, une dizaine de dessins et quatre plaques de papier mâché ou de bois teintés à la cire forment la *Chairdâme* que Michel Nedjar livre en pâture dans l'ancre de la Halle Saint Pierre. Superbement accrochée dans une salle toute noire et offerte à un très bel éclairage, cette exposition d'œuvres de Nedjar des années 1976 à 2000, est un événement marquant de ce début d'année.

En chiffons, éponges, jute, paille, tissus divers et teinture, les "poupées" et les masques semblent provenir des réserves d'un musée d'égyptologie fantastique. Entre momies et fœtus, talismans et fétiches, ces représentations difformes, voire informes, bouches béantes, orbites béantes, semblent tout droit sorties d'un cauchemar, où le *Cri* de Münch s'accouplerait avec des représentations de rituels sacrés indiens.

Les tableaux, la plupart d'assez grand format, et les dessins ont une force extraordinaire.

Né dans la région parisienne en 1947, d'un père juif algérien et d'une mère juive d'origine polonaise, Nedjar a d'abord appris le métier de son père : tailleur. Après des voyages effectués pendant les années 70, en Turquie, Iran, Afghanistan, Inde, Népal ainsi qu'une partie de l'Amérique du Sud, il commence à fabriquer ses fameuses poupées. En 1985, il se tourne vers la peinture et le dessin.

Traits archaïques de têtes sans corps ou de silhouettes sans visages, dans une accumulation aux couleurs primitives (ocre, sienne, rouge, brun, jaune, noir, blanc, bleu). Contours de formes dans des à-plats de couleurs étalés à la craie, ou à mains nues, parfois en utilisant la craie, disant l'homme dans l'animal, ou l'animal dans l'homme, et évoquant l'art pariétal.

Jean Dubuffet, mort il y a dix ans, avait reconnu en Nedjar un faiseur de cet Art brut, qu'il avait défini comme «des ouvrages exécutés par des personnes indemnes de culture artistique, dans lesquels le mimétisme, contrairement à ce qui se passe chez les intellectuels, a peu ou pas de part, de sorte que leurs auteurs y tirent tout (sujets, choix des matériaux mis en œuvre, moyens de transposition, rythmes, façons d'écriture, etc.) de leur propre fonds et non pas des poncifs de l'art classique ou de l'art à la mode. Nous y assistons à l'opération artistique toute pure, brute, réinventée dans l'entier de toutes ses phases par son auteur, à partir seulement de ses propres impulsions.»

Après avoir collaboré au musée de l'Art brut de Jean Dubuffet à Lausanne, Michel Nedjar a créé en 1985 avec Madeleine Lommel et Claire Teller son musée, l'*Aracine*, à Neuilly-sur-Marne, où il expose ses propres œuvres. Il est régulièrement exposé à New York, Munich, Cologne, Zürich, Chicago, Bâle, Berlin, Lausanne, Paris, etc., depuis vingt ans.

Anne Farago

□ "Chairdâme", prolongée jusqu'au 29 juillet. 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h.

Des visites-conférences sont proposées par la Halle St-Pierre, à 17 h les mercredis et vendredis jusqu'au 29 juin (et aussi les lundis du 9 au 20 avril). Tarif expo + conférence 40 F plein tarif (30 F tarif réduit) pour les expos Nedjar et Léna Vandrey (qui, elle, durera jusqu'au 6 mai).

18^e
LIVRES

Barbès Blues

● Polar pour adolescents de Gudule, illustration de couverture de Daphné Collignon, éditions Hachette jeunesse. 128 pages, 28 F.

Véra, collégienne sage de 15 ans, aime d'amour Daoud, graffeur fou... d'elle, rencontré en plein travail sur la fresque du mur Ordener. Un jour, il lui apporte un ordinateur piqué dans une voiture (un coup de folie) et lui demande de le garder chez elle quelques jours. Réticente, oh combien, Véra accepte quand même, ouvre l'ordi par curiosité et y découvre un passionnant polar en cours d'écriture, *Barbès Blues*, dont la dernière phrase en suspens... Plus question de "fourguer" l'ordinateur mais Véra, Daoud et leurs copains entreprennent tout pour retrouver l'auteur et sauver le roman inachevé.

Gudule, très prolifique auteur de romans pour la jeunesse, Gudule qui habite La Chapelle (voir *le 18e du Mois* mai 1999) a situé son *Barbès Blues*, le roman comme le roman dans le roman, entre Chapelle et Goutte d'Or. Défilent la rue Caplat, la rue Myrha et la rue des Poissonniers, la librairie *Mille et une pages* en face du collège de Véra, le square Rachmaninov (et même une rue Emile Ajar, Gudule n'a pas résisté au clin d'œil). Tout se termine, bien, à la terrasse du bar de *l'Espérance*, place Saint-Bernard.

M.P.L.

Sur le site "Chambre noire"

Ce mois-ci, les deux photographes invités sur le site Internet du collectif *Chambre noire* sont Jean Marquis (pour une rétrospective) et Raphaël Lachaud (qui a photographié pendant deux ans le trajet de chez lui à son travail).

On peut y découvrir aussi les travaux récents des trois photographes qui ont créé ce site, tous trois collaborateurs du *18e du mois*, Christian Adnin, Dan Aucante et Thierry Nectoux, qui y présentent leurs photos (notamment des images du 18e).

Adresse du site : <http://www.chambre noire.com>

PHILIPPE BOGE

chante pour vous en alternance les Lundis

BREL 21h
2 AVRIL
16 AVRIL
30 AVRIL
STEPHANE LEMAIRE
piano
PIERROT
accordéon
Mardi 10 et Lundi 23 AVRIL

CET AMOUR-LÀ
AZNAVOUR TRENET FERRE BARBARA...BOGE
STEPHANE LEMAIRE
piano
AU SOLEIL DE LA BUTTE ENTREE 70 F
32 RUE MULLER 18^e M^e ANVERS - CHATEAU ROUGE TEL 01 46 06 18 24

Lavoir Moderne Parisien
Festival "Ils sont fous de théâtre"

par le collectif des Théâtres de l'Autre.

Du 3 au 21 avril.

Un festival autour de la folie, par le collectif des Théâtres de l'Autre, qui travaille sur des expériences d'art dramatique avec des acteurs identifiés comme "autres" (autistes, psychotiques...). Des spectacles, des rencontres, des expositions.

• **Miss Griff Messe**, de et par Nicole Charpail. Miss Griff invente une messe, une liturgie destinée à traquer les petites vérités que talonnent nos plus obscurs délires. Un office pas seulement spirituel, mais aussi politique. Du 3 au 7 avril, 19 h.

• **Fanny N.**, mise en scène Bruno Bougassol, adaptée du texte de Lauren Conti "Entrailles". Fanny N., la trentaine obèse, obsédée par son poids, par les antidépresseurs et les psychotropes, veut un enfant à n'importe quel prix. Ses frustrations la mènent à la folie. Du 4 au 21 à 21 h, sauf dim. et lun.

Le 7, débat avec l'auteur et dédicace du livre. Le 21, débat avec l'équipe artistique.

• **Les gratteurs de nez**, mise en scène Bruno Bougassol. Les gratteurs de nez sont des spécialistes de ce qui va de travers, leur arme est la dérision. Interprété par de jeunes comédiens des ateliers que le metteur en scène anime au centre hospitalier spécialisé du Puy-en-Velay. Du 5 au 7, à 15 h.

• **Les (Mo) du Momo**, spectacle-concert de la *Compagnie Tutti Isèop*. Les univers d'Antonin Artaud, sa poésie entre la folie, la candeur, le lyrisme. Du 10 au 14, à 19 h.

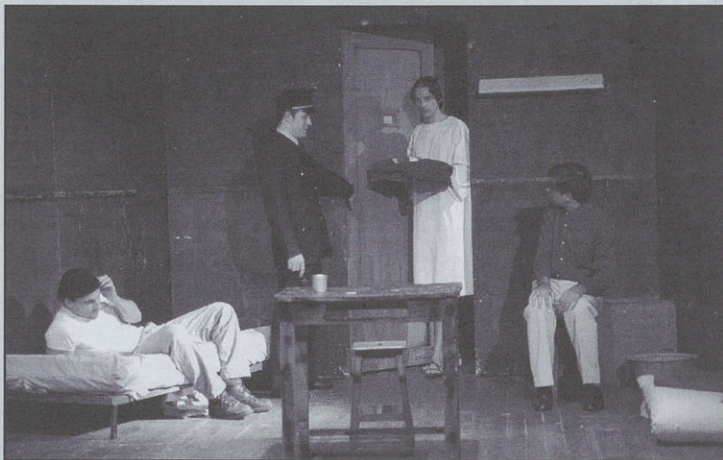
• **L'enfant, le diable et ses cochons**. Conte musical par la *Cie Tutti Isèop*. Histoire d'un enfant vendu par son père et réduit en esclavage par le diable. Du 11 au 14, à 15 h.

• **Le sens du combat**, par la compagnie *Brut de Béton*, mise en scène Bruno Bougassol d'après Michel Houellebecq. Du 17 au 21, à 19 h.

• **La route paradis**, film-spectacle par la troupe *Aujourd'hui ça s'appelle pas*. Le voyage filmé d'un groupe d'enfants qui marche de théâtre en théâtre en pays de Haute-Loire. Un spectacle qui permet de poser un regard apaisé sur ce que d'aucuns nomment la psychose. Du 19 au 21 avril à 15 h.

Au Sudden Théâtre

Appelez-moi chef ! d'Alphonse Boudard



• **Appelez-moi chef ! (Cellule 118)**. Mise en scène de Raymond Acquaviva. Jusqu'au 15 avril. Ven. et sam. 21 h, dim. 17 h.

Un bruit de clés, et l'inamovible maton (excellent Emmanuel Vieilly) fait entrer successivement dans la cellule 118 une trentaine de personnages qui ont pu fréquenter Fresnes entre 1938 et 1983 : truand gestapist, juif communiste, trafiquant collabo, résistant, intellectuel pro-nazi, malfrats, assassins,

• **Les rencontres** : Samedi 7 à 16 h, le collectif des Théâtres de l'Autre. Samedi 21 à 13 h, "l'atelier du spectateur".

• **Expositions** : Du 3 au 21 avril, dans le hall du LMP, photographies d'Olivier Coulangue, de l'agence Vu, un regard sensible et sans voyeurisme sur les enfants autistes dans leur pratique théâtrale. A l'Olympic-café, exposition de peinture, œuvres créées par les enfants autistes dans le cadre d'un atelier au Puy-en-Velay.

□ 35 rue Léon.
Rés. 01 42 52 09 14.

Au Sudden Théâtre

Lettre d'une inconnue de Stefan Zweig.

Adaptation et mise en scène de Luc Martin Meyer. Jusqu'au 22 avril.

Le Viennois Stefan Zweig (1881-1942), homme de lettres cosmopolite qui connut tôt le succès, fut un séducteur infatigable et froid. Cette nouvelle comporte sans doute des éléments autobiographiques.

"A toi qui ne m'as jamais connue" est l'adresse inscrite sur l'enveloppe que reçoit un écrivain le jour de ses 41 ans. Deux douzaines de pages rédigées à la hâte par une mourante, confession d'une passion exclusive et à sens unique : une vie à attendre, guetter, espérer, et l'atroce désillusion...

Le séducteur l'a désirée, séduite, une anonyme parmi les anonymes, tout comme étaient anonymes les roses blanches qu'il a reçues dix années durant, le jour de son anniversaire, les mêmes qu'il lui avait offertes

après leur nuit d'amour.

Calé dans son fauteuil, le romancier découvre, incrédule puis intrigué, amusé et enfin troublé, les sentiments que l'inconnue lui voue... Sans se plaindre, oh à peine, juste l'évocation de la douleur d'un accouchement sordide dans un "abattoir de la pudeur"...

Bouleversé, le séducteur ? une once de remords ? « Il eut pour l'amante invisible une pensée aussi immatérielle et aussi passionnée que pour une musique lointaine. »

Luc Martin Meyer est un metteur en scène habile : ce qui aurait pu n'être qu'une lecture se transforme en sonate à deux voix dès que l'inconnue surgit, ombre charnelle venant frôler la mémoire. La belle Ethel Houbiers, bouleversante de sincérité, d'orgueil, de retenue, est cette inconnue.

C. Br.
□ 14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00. Mar. et mer. 19 h, dim. 19 h 30.

Egalement au Sudden :

• **Excès Uomo**, de Samuel Cauby. Comment naît et se construit un couple d'homosexuels d'âge et de milieu social très diffé-

proxénètes, illuminé, officier rebelle d'Algérie, meneur gauchiste, bourgeoise de petite vertu, prostituée au grand cœur, etc., parmi lesquels on reconnaît quelques taulards de renom (Brasillach, le docteur Petiot, Mesrine, Knobelspiess).

Avec l'humour argotiquement correct d'Alphonse Boudard, et une mise en scène efficace ponctuée par des chansons de Piaf, Fréhel..., on en prend

pour deux heures de jubilation ferme. Dix acteurs talentueux restituent avec brio la tendresse de Boudard pour le genre humain. Sans pouvoir hélas tous les citer, on notera la prestation hallucinante de Daniel Salmon en docteur Félix (Petiot) et la plastique "raphaëlique" d'un Christ illuminé interprété par Christophe Fleuret. Courez-y !

C. Br.

□ 14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.

rents. Du 17 avril au 3 juin, mardi à sam. 21 h, dim. 17 h.

• **Lettres Persanes**, de Montesquieu. Du 24 avril au 3 mai, mardi à sam. 19 h, dim. 15 h.

• **The Dinner Game (Le dîner de cons)** de Francis Veber, in english. Jusqu'au 21 avril, jeu. ven. sam. 19 h.

A l'Atalante

Mirad, un garçon de Bosnie de Ad de Bont.

Du 16 au 21 avril

Le récit d'un enfant de quatorze ans qui traverse la guerre. Son père, sa petite sœur, morts sous ses yeux, sa mère, vivante ou morte, il ne sait pas. Une tragédie concrète, dans une langue économe et rythmée.

■ **Egalement à l'Atalante** : Jusqu'au 12 avril, **Le square**, de Marguerite Duras.

□ 10 place Charles Dullin.

Un spectacle Dimey

Si, après avoir découvert Bernard Dimey à l'occasion de la *Fête à Bernard* (voir page 10), vous voulez le retrouver,

Au café littéraire du Petit Ney

• Samedi 7 avril, 20 h 30 : **L'amour au travail**, de Jacques Jouet. Pièces brèves, drôles ou graves.

• Vendredi 27 avril, à partir de 19 h 30 : **Quartier de lune**. Comme chaque dernier vendredi du mois, amateurs et professionnels seront les bienvenus sur le plan artistique et culinaire.

• Samedi 28 avril : **Apéro-conte**, rendez-vous mensuel, à 18 h et à 20 h 30.

• Mercredi 2 mai : **Lecture d'œuvres de Musset** par les comédiens du Théâtre de Gennevilliers.

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

Alain Flick présente son spectacle de textes et chansons de Dimey, les **dimanche 1er avril** (18 h 30) et **vendredi 11 mai** (21 h) au **Colibri**, (35 rue Véron), et le **samedi 12 mai** (21 h) au **Torticolette** (10 rue de la Fontaine du But). Et aussi au **Pataques** (20e), aux **Envierges** (20e), à l'**Arambar** (11e), au **Bar à Thym** (3e).

Et aussi

■ **Danse au Théâtre des Abbesses** : **Guesh Patti** (qui est chanteuse, actrice, mais se veut avant tout danseuse) dans cinq solos signés par cinq chorégraphes célèbres. Les 23, 24, 25, 27 et 28 avril.

■ **A l'Alambic** : **Dix bougies pour un amour**, jusqu'au 13 avril.

■ **Au Ciné-théâtre 13** : **Les veufs**, de Louis Calaferte + un film-surprise. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) 1 av. Junot. 01 42 54 15 12.

■ **Danse à l'Etoile du Nord** : **1, 2, 3, Soleil**, spectacle chorégraphique de Sylvie Sudermann, le 25 avril à 14 h 30, le 28 avril à 16 h.

■ **Au Montmartre-Galabru** : **Enfin tout le monde s'en fout**, ça continue.

■ **Au Théâtre de Dix Heures** : **Black and white**, sketches avec Sandrine Bulteau et Sylvestre Amoussou. Jusqu'au 30 juin.

■ **Au Trianon** : **L'Aiglon**, jusqu'au 18 mars.

Pour les enfants

A la Halle St-Pierre
Smash

Un spectacle poétique de danse et de musique pour jeune public et tous publics. Deux personnages tissent une toile de couleurs, de lumières, d'onomatopées musicales. Le rêve de l'huître est de polir sa perle : un grain de sable évolue au travers de sa coquille et révèle sa transparence.

□ Du 7 au 22 avril, du lun. au ven. 14 h 30 et 16 h, sam. et dim. 15 h 30 et 16 h 30. (2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.)

Au Sudden Théâtre
Piccolo Piano

Piccolo, petit elfe, cherche un compagnon pour jouer de la musique avec son amie madame Piano. Il rencontre monsieur Arlequin en traversant la forêt... Pour découvrir (dès 5 ans) des compositeurs (Mozart, Chopin...), des auteurs (Molière, La Fontaine...) et des contes musicaux (La Flûte enchantée, Pierre et le Loup, Babar...)

□ A partir du 9 avril, à 14 h 30 : du lun. au sam. pendant les vacances scolaires, puis mer. 25 et sam. 28. (14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.)

Musique classique

■ **A l'église Saint-Pierre-de-Montmartre** (place du Tertre), dimanche 1er avril à 16 h 30 : **La création, de Haydn**, par l'orchestre Alexandre Stajic et le Chœur de l'abbaye de Montmartre. Places 120 et 80 F.

■ **A l'église Saint-Pierre-de-Montmartre**, jeudi 26 avril à 20 h 30 et dim. 29 à 17 h : **Chœur de chambre de Versailles**. Au programme : Barber, Britten, Duruflé, Mascagni, Mendelssohn, Poulenc, Rossini, Schütz, Verdi, Wagner. Places 150 F.

■ **Les voyages musicaux du Sudden**, les samedis à 17 h.

• **Le 7** : Vivaldi, Cambini, Mozart, Haydn, par le trio Hanabi Yuko, Mayumi Sugiyama, Mi-Sung Kim. • **Le 14** : Traditionnel slave, tzigane et yiddish. Kiril Kirilov et ses musiciens. • **Le 21** : La valse, Strauss, Lehar, Chostakovitch, par Nobuko Kayahara. • **Le 28** : Beethoven, Ravel, Brahms, par le duo Nicolas Dautricourt - Laurent Wagschal. (14 rue Sainte-Isaure.)

Jazz

A l'Olympic-café

■ **Akosh Unit**, du 2 au 7 avril. Improvisateur inclassable, brisant les frontières, le saxophoniste hongrois Akosh n'a pas mis longtemps à se faire connaître en France. Il fête à l'Olympic toute la semaine son nouvel album, *Kebelen*. Chaque soir, des invités surprise.

■ Egalement à l'Olympic-café, le 13 avril, dans le cadre des *Vendredis Jazz nomades*, **Christophe Monnot**, qui a fait entendre son saxophone déhanché chez Bernard Lubat, dans

la *Compagnie des musiques à ouïr* et autres groupes plus ou moins libertaires. Et, le 27 avril, la fanfare **El Zef**.

□ 20 rue Léon. Concerts à 20 h 30. Tél. 01 42 52 29 93.

■ **Au Studio des Islettes, Jazz à la Goutte d'Or**, concerts les vendredis et samedi 21 h, jam-session du lundi au jeudi. (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.)

Chanson, etc.

Une sélection :

■ **A la Cigale** : Arthur H., du 6 au 9 avril. **Ekova** le 2 mai.

■ **Au Divan du monde** : Trois jeunes vedettes de la **pop française**, Vendetta, Enola, Theo, le 5 avril 20 h 30. **Yena** (chanson française) le 6 à 19 h 30. **Gospel Dream** le 16 à 17 h.

■ **A l'Olympic-café** : Le 10 et le 17, retour des **Négropolitains** qui chantent Bobby Lapointe (à 19 h 30), et de **Vanina Michel** qui chante Prévert (à 21 h). Le 12, le 19, le 20, l'accordéoniste **Raul Barboza**. (Autres programmes : 01 42 52 29 93.)

■ **Au Théâtre de Dix Heures, Marie-Paule Belle** chante Barbara, jusqu'au 7 avril. **Jacques Haurogné** à partir du 10 avril.

■ **Galerie La Fleur d'or** (4 rue Androuet), samedi 7 avril à 20 h 30 et dim. 8 à 16 h 30, **Tara Gano** chante Aragon, Ferré, Caussimon, Brel, Brecht.

■ **Au Soleil de la Butte** (32 rue Muller), **Philippe Bogé** les 2, 10, 16, 23 et 30 avril. **Jimi Six** (rap "façon MC Solaar") le 7 avril 20 h 30.

Cinéma

Au Studio 28

■ **Traffic** de Steven Soderbergh, du 4 au 10 avril.

Traffic décrit les ravages de la drogue dans leur dimension politique et sociale, mais aussi psychologique et familia-

le. A travers l'itinéraire de quelques individus (un flic mexicain, la femme d'un truant, un policier noir, un haut fonctionnaire et sa fille), Soderbergh brosse le portrait d'un monde corrompu à la dérive. Mais son esthétique très stylisée et sans complaisance n'empêche pas une chaleur humaine bouleversante dans la façon dont il nous rend proches ses personnages.

Avec ce film, l'auteur de *Sexe, mensonges et vidéo* et de *Erin Brockovich* prend définitivement place parmi les maîtres du cinéma américain. M.C.

■ **Jeudi 5 avril 21 h** : un long métrage muet réalisé en 2000, **Hyppolite et le secret du docteur Grobus**, de Timothée Jolly et Samuel Hercule. Accompagnement par l'orchestre de jazz *la Cordonnerie*.

■ **Reprises** : **Gilda**, de Charles Vidor. **Laura**, d'Otto Preminger. **Les raisins de la colère**. **Johnny got his gun**.

Avant-premières : **Belphégor**. **La légende de Bagger Vance**, de Robert Redford. **A la rencontre de Forester**, de Gus Van Sant. **Le fabuleux destin d'Amélie Poulin**, de Jean-Pierre Jeunet. (01 46 06 36 07.)

Cinéma des Cinéastes

■ Le 5 avril, reprise du **palmarès du Festival de films de femmes** de Créteil. Le 17 avril, avant-première de **Little Senegal** de Rachid Bouchareb. (Programmes : 01 53 42 40 20.)

Ciné-Théâtre 13

■ **In the mood for love** de Wong Kar Wai. **Virgin suicide** de Sofia Coppola. **Sous le sable** de François Ozon. **Vengo** de Tony Gatlif. **Traffic** de Steven Soderbergh. **Buena vista social club**. (01 42 54 15 12.)

A la Halle-St-Pierre

■ **Beyrouth, des balles et des ballons**, un film-reportage de Frédéric Laffont. Entre football et guerre, une histoire du Liban d'aujourd'hui racontée à la façon d'un conte oriental. (Jeu-di 26 avril 20 h. Entrée libre.)

Le salon de Paris-Montmartre

L'association Paris-Montmartre présente du 9 au 19 avril, dans la salle des fêtes de la mairie du 18e, les œuvres récentes de 48 créateurs professionnels, peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, etc., dont une invitée d'honneur, Louise Barbu. Le salon rend aussi hommage à André

Fau, artiste de "l'âge d'or" de Montmartre.

Un prix "Printemps de Montmartre", organisé en collaboration avec l'Espace Dali et doté d'une gravure originale de Salvador Dali, récompensera une œuvre sélectionnée au sein du salon par un jury de personnalités, artistes et critiques d'art.



Gravure d'Alexis Gorodine (galerie AVM)

Expositions

Galerie Art's Factory
Tom de Pékin
et Thierry Guitard

Affiches et dessins tirés de **Aromans** graphiques en avril chez Art's Factory : Tom de Pékin expose, du 3 au 7 avril, des sérigraphies reprenant les illustrations de son *Tom de Savoie*, une drôle de cuisine mêlant recettes savoyardes et propagande chinoise, érotisme provoc en prime. Du 8 au 22, c'est le tour de Thierry Guitard, dessinateur à *Libé*, *Rock'n'folk* et *Marie-Claire*, avec des originaux de sa *Double violence* (éditions Verticale) dans un style "comics US" des années 50. M.P.L.

□ 48 rue d'Orsel. Mar. à ven. 13 h à 19 h 30, sam. 11 h à 19 h 30, dim. 14 h à 19 h 30.

Musée de l'érotisme

Crumb
et James Chedburn
Jusqu'au 11 octobre

Robert Crumb, l'Américain rapatrié dans l'Aveyron, le pape de la BD américaine *underground*, exhibe ses "sex obsessions" de papier au Musée de l'érotisme. Ses originaux au trait appuyé, gringalets pervers et beautés épanouies, ont envahi le dernier étage. Crumb, qui ne respecte rien, a même osé détourner notre *Bécassine* dans des situations scabreuses.

James Chebburn, lui, offre ses *Mécaniques du plaisir*, sculptures mobiles en fil de fer. On tourne des manivelles, on appuie sur des boutons et ses personnages s'agitent et sou-

bresautent. Marat dans sa baignoire se donne une "petite mort" grâce à une plume promenée où il faut, un Minotaure, hommage à Picasso, besogne sa compagne sur une boîte de bouillon Kub... M.P.L.

□ 72 boulevard de Clichy. 01 42 58 28 73. Ouvert tj tout le temps.

Galerie AVM
Alexis Gorodine
Jusqu'au 28 avril

Ces traces déposées sur la toile, fossiles encapuchonnés, squelettes d'étranges poissons, souvenirs de statues antiques, signes d'un alphabet énigmatique, traces fugaces d'une histoire du monde et de l'homme, laissent rêveur. On voit bien pourquoi *Art Vocation Mobile* a choisi ce nouvel artiste, ce qu'il a de commun avec les autres peintres de la galerie : l'héritage d'une culture multiple intégré à la recherche d'une expression individuelle, à travers la trace de la main de l'artiste sur la surface. N.M.

□ Art Vocation Mobile, 42 rue Caulaincourt, de mar. à dim. 14 h 30 - 19 h 30.

■ **Galerie Orsel** : **Florence Corpron**, du 11 avril au 8 mai. (47 bis r. d'Orsel, 01 42 29 13 00)

■ **Galerie La fleur d'or** : **Marie Rouilly le Chevalier**, du 3 au 22 avril. (4 rue Androuet, 01 42 23 48 94)

■ **La Boulangerie** : **Hélène Messent**, du 14 avril au 13 mai. (30 rue des Trois Frères)

Pages réalisées par **Christine Brethé, Michel Conversin, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.**

Au Divan du monde : "L'Afrique en marche"

• **Les Demissenw du village Ky yi, théâtre musical joué par des enfants**, une dizaine de filles et garçons, chanteurs, danseurs et percussionnistes, de 13 à 15 ans, surprenant mélange de technique et de spontanéité. *Demissenw*, en langue dioula, signifie *enfants*, et ce spectacle est le résultat d'une expérience menée à Abidjan avec des enfants venus des villages, déscolarisés, démunis, parfois sans famille, et qui vivent en communauté une éducation artistique basée sur l'héritage et le savoir de l'Afrique ancienne. Lundi 2, mardi 3, mercredi 4 à 19 h 30.

• **So Kalmery**, auteur compositeur interprète (Congo), samedi 7 à 19 h 30.

• **Soirée littéraire** avec les éditions *Actes Sud*, lundi 9 à 20 h.

• **Binke Traoré** et son groupe Kumba (musique malienne), le 25 à 20 h 30.

• **Le dernier Moussem** (dances marocaines) 27 et 28, 20 h.

• **Soirées Soul Africa**, de 19 h 30 à 22 h 30 : **Dim. 8**, musique, chant (Hervé Lago, Côte d'Ivoire), défilé de mode et gastronomie (restauration possible). **Ven. 13**, Gorgette Pantz (danse traditionnelle du Cameroun), Ntondo Be (chant,

Cameroun), Reicha (Guinée, chanson). **Samedi 14**, Fantani Touré (griotte moderne du Mali) et Chantal Taiba (Côte d'Ivoire, chanson). **Vendredi 20**, Thierry Fouda (crooner camerounais), Chantal Ayissi (soukouss, Cameroun). **Samedi 21**, Faya Tess (chanteuse, Congo), Krin Solo (pop, Burkina-Faso), Franck Chaleur (Cameroun). **Dimanche 22**, soul et r'n'b', jeune scène franco-africaine. **Dimanche 29**, soirée congolaise avec notamment D'Pitcho (danse).

• **Et les nuits** : African sound system le 6, Sugar girls le 11, Afro reggae Festival le 12.

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale du 18^e.

Des fontaines, avec ou sans eau



A gauche :

- Une des fontaines Wallace du 18^e (rue de la Goutte d'Or).

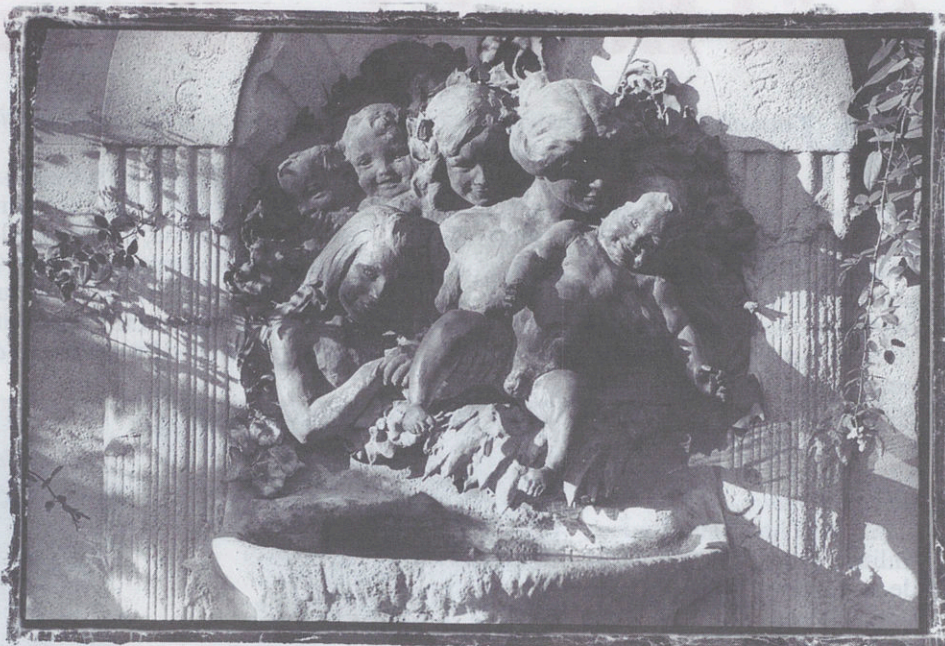
A droite :

- La "fontaine des innocents" au bas des jardins Willette.

- La fontaine créée par Paul Gasq en haut des jardins Willette.

- Le bassin du square Rachmaninov dans le quartier de l'Évangile.

Photos Dan Aucante
(www.chambrenoire.com)



Autrefois, les fontaines faisaient partie du décor de la ville : on allait y chercher l'eau, on y discutait, les chevaux s'y abreuvaient, les enfants s'y retrouvaient. Mais avec l'installation du réseau d'eau courante, elles ne sont plus que des monuments embellissant places et jardins.

Sur les 250 fontaines que compte Paris, une dizaine égayent notre arrondissement. Malheureusement elles sont généralement à sec en hiver, et certaines toute l'année.

La plus ancienne, la plus belle, se trouve dans un jardinet, face à la place Jean-Baptiste Clément. Elle faisait partie de l'ancien château d'eau de Montmartre, construit en 1835, et remplacé à la fin du XIX^e siècle par le réservoir situé près du Sacré-Cœur. En haut d'un petit escalier s'élève un élégant bâtiment octogonal à la façade décorée. Deux pilastres pseudo-Renaissance encadrent une niche dont la voûte est sculptée en forme de coquille. Autour, deux dragons. Au centre, une urne en bronze monumentale couverte de naïades, tritons et autres animaux marins.

En bas du square Willette, la petite "fontaine des innocents" prendrait son sens si l'eau, comme il était prévu à l'origine, coulait du sexe de l'enfant porté par sa mère !

Plus haut gronde la fontaine monumentale créée par Paul Gasq en 1932 : sous trois grandes niches voûtées, l'eau tombe abondamment de gouttes en pierre dans des vasques soutenues par de curieux personnages marins aux jambes en forme de poissons.

D'autres fontaines datent des

années 1930-1950. Square Suzanne Buisson (rue Girardon), la fontaine accompagne une statue de Saint Denis, et square Constantin Pecqueur un monument dédié au dessinateur Steinlen. Cette dernière s'élève à l'emplacement de l'ancienne Fontaine du But dont les eaux, au Moyen-Âge, descendaient vers la rue du Ruisseau.

Porte de la Chapelle, deux fontaines (toujours sans eau maintenant) étaient censées marquer de part et d'autre du rond-point l'entrée de la ville

Les architectes contemporains aiment faire courir l'eau et la mettre en scène. Au square Serpollet, Serge Eyzat la fait surgir au centre d'un joli bassin circulaire où sont disposés des blocs de pierre inégaux, avant qu'elle s'écoule le long de quatre gouttières en métal qui malheureusement rigidifient le mouvement d'ensemble.

Square Rachmaninov, bambous et pelouses attendent au bord d'un bassin vide qui devrait être alimenté par un grand canal d'eau courante. Square de la Turlure, le buffet d'eau situé près de deux anciennes sources, celle de la Bonne et celle de la Fontenelle, est tout un théâtre : un rideau d'eau tombe dans un petit bac avec une précision géométrique et disparaît aussitôt dans un grand fracas.

N'oublions pas les fontaines Wallace, fontaines de rues dont les premiers modèles ont été proposés par sir Richard Wallace vers 1880. Sur un soubassement en fonte, quatre nymphes supportent une coupole en écailles de dragon. On en trouve une place des Abbesses, une autre rue de la Goutte d'Or, etc.

Danielle Fournier

De nationalité tunisienne, en France depuis 1960, menacé d'expulsion et gréviste de la faim en 1972, militant de la Ligue des droits de l'homme... témoin de l'histoire d'une lutte pour le droit.

Saïd Bouziri, militant de la mémoire

«**N**ous déclarons que le logement et la sécurité de Saïd et Faouzia Bouziri sont assurés solidairement par nous...» Un tract, jauni par le temps, et signé par Jean-Paul Sartre, Jean-Pierre Faye, Gilles Deleuze, Michel Foucault, pour ne citer que les plus célèbres, témoigne de l'histoire d'une répression. Celle qu'ont subie dans les années 70 Saïd Bouziri et sa femme Faouzia, luttant pour les droits des étrangers, et de ce fait menacés d'expulsion pour «non respect de la neutralité politique et atteinte à l'ordre public».

Aujourd'hui, Saïd Bouziri, militant de la Ligue des droits de l'homme, président de l'association *Génériques* qui travaille sur l'histoire des étrangers en France, vit toujours dans ce 18^e arrondissement où en 1972, après avoir appris la nouvelle de son expulsion, il avait trouvé refuge et entamé une grève de la faim. Au fur et à mesure que la date fatidique de son expulsion approchait, que le gouvernement français se montrait intransigeant, son comité de soutien, constitué, se rappelle le militant, «de gauchistes et de catholiques de gauche radicaux», recueillait des signatures et était rejoint par des intellectuels, héritiers des luttes anticoloniales.

Une manif interdite

Finalement, Saïd Bouziri et sa femme sont passés dans la clandestinité, couverts par les membres du comité de soutien, qui ont tous déclaré d'une même voix que le couple tunisien était caché chez eux.

C'est le 19 novembre 1972, à 15 heures, au square de La Chapelle, lors d'une manifestation autour du mot d'ordre «*Non à l'expulsion, non au racisme !*», rassemblement qui se tenait malgré l'interdiction de la préfecture de police, que les époux Bouziri ont obtenu leurs papiers. Faouzia, qui était enceinte, a donné naissance à leur fille à l'hôpital Lariboisière. Mais ils n'avaient en main qu'une autorisation de séjour de quinze jours... Qui leur a été renouvelée chaque semaine, ou chaque mois, selon la bonne volonté de la préfecture, jusqu'en 1983, où le gouvernement français a enfin estimé que le couple ne représentait plus un danger.

« Pas de liberté de parole »

Saïd Bouziri était venu faire ses études d'expertise comptable à Lyon, à une époque, dit-il, dans les années 1960, «où ce n'était pas comme aujourd'hui. Les travailleurs immigrés n'avaient pas de liberté de parole. Dès qu'ils

sortaient dans la rue pour s'exprimer, ils étaient expulsés !»

A Tunis, il était, se souvient-il, «un lycéen comme un autre». En fait, durant toute son enfance en Tunisie, Saïd Bouziri a baigné dans les luttes anticoloniales. L'un de ses oncles était un célèbre indépendantiste, tué juste après l'indépendance, car il s'opposait à Bourguiba. Mais, pour lui, «il n'y a pas là de lien direct»



Photo Francine Bajande

Saïd Bouziri (ici chez lui) : décoré... après avoir été contraint à la clandestinité.

avec son propre engagement politique. Non, dit-il, «c'est ici, en France, que j'ai appris à me battre».

C'est dans les comités de soutien au peuple palestinien que son engagement trouve ses origines : 1970, c'est «Septembre noir», la répression sanglante des Palestiniens en Jordanie. Saïd Bouziri, qui vivait alors à Paris, est «allé voir les ouvriers dans les quartiers», pour les inviter à lutter aux côtés des Palestiniens, il vu les conditions dans lesquelles ils vivaient et s'est installé à côté d'eux en banlieue.

La grève de la faim déjà

Puis, il y a eu l'affaire Djelali, un jeune de quinze ans victime d'un meurtre raciste rue de la Goutte d'Or. «C'est à ce moment-là que nous nous sommes installés dans le 18^e, se souvient Saïd Bouziri, pendant qu'il feuilletait son abondante documentation, pour retrouver les tracts de l'époque. Le procès a seulement eu lieu neuf ans après, en 1977-78. «Malgré cela, se souvient-il, l'affaire Djelali a aidé à poser pas mal de questions sur le logement dans le 18^e, sur la condition ouvrière dans le quartier, et sur le racisme.»

Menacé d'expulsion parce qu'il avait osé ouvrir la bouche...

La Goutte d'Or était aussi et déjà un lieu où se menaient les batailles de sans-papiers. «Jusqu'au milieu des années 70, rappelle Saïd Bouziri, 85 % des immigrés venaient en France, trouvaient du boulot, puis se posait la question des régularisations.» Mais après une circulaire édictée en 1972, le gouvernement français a voulu que les gens migrent avec des contrats et des papiers en règle.

A l'église Saint-Bernard, «la grève de la faim, cette action non-violente par excellence, où on se fait violence à soi-même plutôt qu'à la démocratie qui nous exclut, a été le moyen utilisé pour lutter contre cette situation. C'était aussi le moyen que j'avais utilisé pour protester contre mon expulsion !» Cela a donné un mouvement continu qui a duré plus de six mois... Et finalement, «la régularisation des gars !»

Juste après, le 14 septembre 1973, Barbès est devenu le théâtre d'une grève générale. Après une flambée de crises racistes durant l'été, «toutes les boutiques arabes de la Goutte et de Belleville ont fermé : c'était une lutte pour la dignité et contre le racisme». Mais Saint-Bernard en 1996

«n'était pas du tout une redite de 1972 : par le nombre et la désespérance des gens on passait à un autre niveau», explique Saïd, qu'on a pu voir régulièrement au côté des sans-papiers de 1990 à 2000.

Sa fille a voté... pas lui

Il y a quatre ans, Saïd Bouziri a reçu la médaille de l'Ordre national du mérite. Et cela le fait sourire. Celui qui a failli être expulsé, qui était considéré comme un dangereux hors-la-loi, a donc été décoré. Mais il s'étonne encore que, dans une démocratie, «les étrangers ne puissent pas donner leur avis sur les questions de logement, d'environnement et d'école dans leurs municipalités».

Le 28 novembre, Saïd Bouziri a fait partie du cortège de militants pour le droit de vote des étrangers qui s'est présenté à la mairie du 18^e et il a rempli le formulaire pour s'inscrire sur les listes électorales.

Un mois plus tard, il a reçu un papier dans sa boîte au lettre lui disant, évidemment, que ce droit était réservé aux nationaux ou aux membres de la Communauté européenne, et qu'en conséquence, on ne pouvait tenir son inscription comme valide. Saïd Bouziri n'a pas été surpris : il le savait.

Ce mois-ci, sa fille, née en 1972, a pu voter. Mais pas lui.

Nairi Nahapétian